



Dossier du Forum Permanent des Pratiques en région

Pratiques réussies, outils et recommandations pour agir

Auvergne

**Accompagnement des gens du voyage adultes vers
l'écrit**

Dossier réalisé pour l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

Experts Karim TOUAHMIA:et Maurice DAUBANNAY, pour le Forum des Pratiques en
Auvergne

Chargée de mission régionale ANLCI : Karine LEDOUX



Juin 2007





Avant-propos

Faire connaître les pratiques qui réussissent pour faire reculer l'illettrisme

L'illettrisme touche aujourd'hui 9 % des personnes adultes de 18 à 65 ans qui ont été scolarisées en France, soit plus de trois millions de personnes qui sont confrontées à l'incapacité de lire, d'écrire un message simple de la vie quotidienne.

Pour éviter que l'illettrisme ne prenne racine dès l'enfance et proposer à celles et ceux qui y sont confrontés des solutions adaptées, partout sur le terrain, les intervenants s'efforcent de trouver des modes d'action efficaces. Leurs pratiques sont trop rarement valorisées et formalisées pour être connues et mutualisées. Pour rendre l'action plus massive et plus efficace, il est capital d'identifier les bonnes pratiques, de les analyser et de les faire connaître au plus grand nombre. C'est pour répondre à cette exigence très concrète que l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme a lancé dès 2004 un **Forum permanent des pratiques** avec le concours du Fonds social européen.

Entré depuis octobre 2006 dans sa 2^{ème} phase de réalisation ancrée dans les régions, ce Forum a permis à plus de 2500 acteurs de la lutte contre l'illettrisme de prendre part au travail proposé en métropole et outre-mer. Cette dynamique collective, basée sur une démarche commune définie par l'ANLCI a regroupé des praticiens en ateliers régionaux pour formuler les conditions de réussite de leurs pratiques, les freins et les leviers, et permettre de les rendre transférables. Enrichis par les rencontres départementales et régionales, les travaux en régions ont fait l'objet des productions collectives animées par des experts.

Le présent dossier fait partie de cette série de productions. Rendu public à **la rencontre nationale de Lyon les 20, 21 et 22 juin 2007**, il est publié sur le site Internet de l'ANLCI (www.anlci.gouv.fr).

Le rôle de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme est de **réunir**, pour qu'ils puissent **mieux agir ensemble**, les pouvoirs publics nationaux et locaux, les collectivités, les partenaires sociaux, entreprises et associations. Avec le Forum permanent des pratiques, c'est la première fois qu'une démarche concrète d'une telle ampleur est organisée dans notre pays pour faire connaître les pratiques qui réussissent pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.



Forum Permanent des Pratiques

Région Auvergne

Accompagnement des gens du voyage adultes vers l'écrit

Brève présentation :

La mise en œuvre d'actions d'apprentissage de la langue écrite pour des Voyageurs nécessite, encore aujourd'hui, la prise en compte de besoins particuliers liés aux modes de vie et au rapport à l'écrit. La présentation et l'analyse faite des actions spécifiques conduites sont donc privilégiées. Ces actions ont été retenues par l'Atelier régional du Forum permanent des pratiques de l'ANLCI en Auvergne pour leur exemplarité. Elles tiennent effectivement compte des modes de vie et des traits culturels particuliers, propres à tel ou tel groupe familial.

On verra à la lecture de ce dossier qu'il n'y a pas plus de "communauté" des gens du voyage que d'homogénéité dans leurs relations avec les sédentaires.

Le parti a été pris de présenter les actions dans le cadre de l'accès aux droits reconnus à l'ensemble des citoyens vivant en France. A l'issue d'un travail, dont les conclusions sont ô combien provisoires et devront être enrichies par la relation et l'analyse d'actions conduites avec d'autres adultes en situation d'illettrisme, deux aspects méritent, d'ores et déjà, d'être soulignés.

D'une part, il s'agit là de la présentation et de l'analyse d'actions qui constituent une étape indispensable pour que les Voyageurs accèdent aux actions de droit commun : ne pas tenir compte de la façon dont tel groupe familial se vit en tant que tel, mais aussi en tant que devant établir des relations avec les sédentaires, conduit inévitablement à des échecs. C'est une étape nécessaire pour réussir l'accompagnement des personnes et leur accès aux formations de droit commun.

Mais ce peut être aussi, d'autre part, et dans certaines situations, une étape qui révèle les besoins d'autres personnes sédentaires, elles, qui pourraient aussi bénéficier, comme/avec les Voyageurs, des actions spécifiques engagées.

Deux paris qui n'en sont plus tout à fait au pays de Pascal, dans la mesure où les actions conduites par quatre formateurs d'Auvergne (Cantal et Puy-de-Dôme) et du Limousin (Corrèze) structurent des réussites possibles pour tous les Voyageurs et tous les adultes qui comprennent l'intérêt et souhaitent améliorer leurs relations au **lire/écrire**.

Principales dates du Forum en région :

- **Atelier de travail régional : du 23 novembre 2006 au 8 février 2007**
- **Rencontre interdépartementale : 22 janvier 2007 à Clermont-Ferrand**
- **Rencontre régionale : DRASS de Clermont-Ferrand, le 8 mars 2007, 30 participants**

Les acteurs du Forum en région :

- **Chargée de mission régionale ANLCI : Karine LEDOUX**, Chargée de Mission Régionale DRTEFP Auvergne, karine.ledoux@dr-auver.travail.gouv.fr
- **Experts de l'atelier du Forum en région :**
Karim TOUAHMIA, Inspecteur de l'Education nationale, karim.touahmia@ac-clermont.fr
Maurice DAUBANNAY, Vice-président AGSGV, accueil des gens du voyage Auvergne, m.daubannay@infonie.fr
- **Référent national ANLCI : Elie Maroun**, Chargé de Mission National ANLCI, elie.maroun@anlci.fr

Les membres de l'atelier régional du Forum :

ASPERT Danièle	Directrice CRI Auvergne
GARDE Stéphane	Chargé de projet CRI Auvergne
JOULIA Jérôme	Animateur MAIRIE St Flour
MARCU Michèle	Formatrice GRETA Mt du Cantal
SOW Oumar	Formateur FJT TULLE

Eléments-clé du dossier :

- ✓ Le contexte [p.6](#)
- ✓ Des outils opérationnels [p.32](#)
- ✓ Des compétences requises [p.29](#)
- ✓ Des recommandations [p.28](#)

SOMMAIRE

CONTEXTE GENERAL DES ACTIONS	p 6
1. La diversité des voyageurs	p 6
2. La place de l'écrit dans les modes d'insertion des Voyageurs	p 7
3. L'évolution des politiques publiques en direction des Voyageurs	p 8
4. Démarche de l'atelier régional	p 11
CONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE DES ACTIONS : ANALYSES DES DEMARCHES ET DES OUTILS	P 12
Pôle 1 : Finalités et objectifs	p 12
Pôle 2 : Contexte de vie des Voyageurs et mise en place d'actions de formation	p 15
Pôle 3 : Cadre des actions	p 19
Pôle 4 : Démarches pédagogiques et outils	p 23
RECOMMANDATIONS	P 28
Préconisations	p.28
Compétences requises	p.29
REMERCIEMENTS	P 30
ANNEXES	P 31
Les 4 fiches-action des praticiens de l'atelier régional	p 32
Lexique	p 43
Bibliographie et ressources documentaires	p 44
Liste des participants à l'atelier régional	p 45
Programme de la rencontre régionale	p 46

CONTEXTE GENERAL DES ACTIONS

L'école de Jules Ferry a créé une double illusion. D'une part, elle a laissé penser que tous les Français étaient alphabétisés, c'est-à-dire qu'ils pouvaient maîtriser les connaissances fondamentales liées à la maîtrise de la langue (lecture et écriture). D'autre part, on a pu penser que chacun avait construit ses apprentissages pour toujours. Or, il n'en est rien. La crise économique des années 1970 s'est accompagnée d'une forte augmentation du chômage. Il a fallu "reconvertir" et former des milliers de personnes qui sont apparues très distantes de l'écrit et des savoirs fondamentaux. La reconnaissance de l'illettrisme en France dans le milieu des années 80 a confirmé cette révélation. A cette date, les situations d'illettrisme ont été identifiées comme telles. Aujourd'hui, elles sont encore très largement l'un des principaux facteurs de la fragilisation sociale et de la précarité.

Dans un premier temps, les Gens du voyage (ou : les Voyageurs) n'ont pas été repérés comme des personnes en situation d'illettrisme. En effet, leur scolarisation a mis longtemps à devenir un objectif partagé par tous les acteurs éducatifs, malgré l'obligation scolaire intéressant, depuis 1882, tous les enfants vivant en France. Comme si le fait était admis que les Gens du voyage n'étaient pas concernés par l'écrit et la formation du citoyen. A l'époque, évoquer la question aurait été incongru : ces personnes étaient perçues comme étant très en dehors du système social global et on n'imaginait pas que ce droit pour leurs enfants et l'obligation en découlant puisse les concerner.

Les temps ont changé et les relations des Voyageurs avec les sédentaires ont évolué. En effet, l'écrit est aujourd'hui un élément incontournable de l'insertion. Avant de rentrer dans les pratiques étudiées au sein de l'atelier régional Auvergne (auquel s'est jointe la Corrèze en Limousin), il paraît nécessaire de préciser quelques éléments à propos des Gens du voyage. Ils permettront de mieux comprendre de qui on parle et dans quel contexte.

Cette partie sera développée en quatre points :

- 1. La diversité des voyageurs**
- 2. La place de l'écrit dans les modes d'insertion des Voyageurs**
- 3. L'évolution des politiques publiques en direction des Voyageurs**
- 4. La démarche de l'atelier régional**

1. La diversité des Voyageurs

Les Gens du voyage ou Voyageurs sont également désignés par des termes comme Tsiganes, Manouches, Roms, Gitans, Yéniches... Ces mots renvoient souvent aux parcours supposés de leurs ancêtres à travers l'Europe depuis l'Asie, à partir du 10^{ème} siècle. Leur présence en France est relevée au cours du 15^{ème} siècle. En Auvergne et en Limousin, certains groupes familiaux sont connus depuis plus de deux siècles. Ces deux régions étaient vraisemblablement appréciées compte tenu des possibilités de séjour et d'activités créant des relations positives, bien que parfois conflictuelles avec l'environnement et les "sédentaires". A propos de l'installation des Manouches en Auvergne et en Limousin, Patrick Williams écrit dans son ouvrage *Nous, on n'en parle pas* (1993) : "Si nous demandons aux plus âgés pourquoi ils ont élu ces contrées, ils répondent : parce qu'il y avait des buissons, parce qu'il y avait des hérissons, parce qu'il y avait des pâtures pour les chevaux, parce qu'il y avait des rivières et des truites, parce que les paysans donnaient du foin, du lard et du lait, parce qu'il y avait des sources aux flancs des volcans et des fontaines dans les villages... Les jeunes répondent qu'ils restent là parce que leurs vieux y ont vécu et qu'ils y sont enterrés."

Les Voyageurs se reconnaissent essentiellement par un fonctionnement social dans lequel le groupe est prépondérant. Les relations y sont permanentes. L'oral est privilégié pour la communication au sein du groupe familial et avec les autres groupes familiaux. Les trajectoires et les choix familiaux montrent une grande diversité des situations : aussi bien en ce qui concerne les activités et les revenus (ils sont entrepreneurs, allocataires du RMI, salariés agricole...) que le mode de vie (grands voyages, stationnement plus ou moins long sur un terrain familial acheté ou loué, habitat pavillonnaire...) et les façons d'établir des relations avec le monde environnant et les sédentaires.

Une diversité de situations et de choix qui ne permettent absolument pas de parler "d'une" communauté se déplaçant, vivant et respectant des habitudes homogènes. Cette diversité de situations est parfaitement illustrée par les quatre actions retenues dans ce dossier.

Les Voyageurs... voyagent-ils ? La notion de Voyage ne recouvre pas forcément le déplacement, le nomadisme ou l'errance. Il s'agit avant tout d'un rapport au monde et aux "gadjé" qui entretient ce côté insaisissable des Voyageurs. Ils sont à la fois dans la société des gadjé et hors de celle-ci. Comprendre ce *dedans* et ce *dehors* simultanément est essentiel. En effet, les Voyageurs ne cherchent pas à s'exclure mais à se préserver dans un mode relationnel avec les gadjé qui privilégie la complémentarité. Le rapport au temps et à l'espace de la plupart des Voyageurs conditionne fortement leur appréhension du monde. C'est pourquoi même quand ils ne se déplacent presque plus et qu'ils vivent dans les mêmes conditions que les sédentaires, ils se revendiquent fortement comme des Voyageurs. Être Voyageur est d'abord une identité qui n'est pas unique et peut parfaitement se croiser avec d'autres. C'est pourquoi les membres de l'atelier régional ont choisi de retenir le terme de "Voyageurs" d'autant qu'eux-mêmes se désignent et se considèrent comme tels.

En outre, la sédentarisation signifie rarement une *assimilation* synonyme de perte d'identité culturelle. Les Voyageurs naviguent entre le *dans* et le *hors* la société globale. Pour les Voyageurs, l'*intégration* recouvre l'insertion sociale et économique. Ils ne reprennent pas à leur compte la normalisation de leurs modes de vie. Depuis des siècles, l'insertion est une dimension essentielle du rapport qu'ils entretiennent avec les sociétés dans lesquelles ils vivent. En revanche, ils résistent fortement aux risques de normalisation de leur mode de vie avec celle des gadjé.

2. La place de l'écrit dans les modes d'insertion des Voyageurs

L'histoire des Gens du voyage s'est construite à partir des écrits des sédentaires (actes administratifs, articles de journaux, romans...). En effet, les Voyageurs ont entretenu pendant très longtemps une distance avec l'écrit. Comme un moyen de préserver l'intégrité et l'identité des groupes. Emmanuel Todd (*Le destin des immigrés*, 1992) décrit ce phénomène en évoquant la maîtrise de l'écrit par les Juifs qui, contrairement aux Voyageurs ont trouvé d'emblée un mode privilégié d'insertion dans la société. A l'inverse, les Voyageurs auraient fait de cette "non maîtrise" de l'écrit un trait identitaire. Actuellement, la plupart d'entre eux vivent cette situation d'illettrisme sans honte ni pudeur. De plus, l'écrit était vécu -c'est encore le cas- comme la marque d'une oppression administrative (procès verbaux, carnets de circulation...) de la part des autorités sédentaires.

Aujourd'hui, les enjeux d'insertion demeurent, mais les modes d'entrée ont considérablement évolué, y compris dans la perception qu'en ont les Voyageurs. La maîtrise de l'écrit permet de se situer par rapport aux sédentaires, d'établir une relation, de développer des stratégies d'insertion voire d'ascension sociale (ex : l'accès à la formation de pasteur de la Mission Evangélique Tsigane). L'écrit ne présente plus le risque de fragiliser le groupe et son identité. Il est devenu au contraire un outil d'orientation dans le monde qui permet d'éviter la marginalisation que les Voyageurs ne souhaitent pas. Il favorise l'ouverture aux choix de vie

individuels et collectifs. L'écrit s'impose dorénavant comme un facteur essentiel de la réussite de l'insertion sociale et économique, telle qu'ils l'envisagent. Celle qui permet d'être à la fois *dans* et *hors* le monde des *gadje*.

Ce nouveau rapport à l'écrit apparaît également dans la façon dont est appréhendée la scolarisation des enfants. En effet, ils sont de plus en plus scolarisés et fréquentent l'école plus régulièrement. Au-delà de cette "visibilité scolaire", qui pourrait être interprétée comme la réponse au rappel de l'obligation d'instruction faite par les institutions, les enseignants constatent souvent une entrée plus rapide dans les apprentissages fondamentaux. Il y a quelques années la résistance des enfants du voyage à ces apprentissages était pourtant forte. Aujourd'hui, ils montrent un rapport à la langue écrite plus ouvert. Ils commencent dans certains secteurs de l'académie de Clermont-Ferrand à suivre des scolarités ordinaires, au-delà même du collège. La situation des collégiens enfants du voyage a évolué, même si elle demeure complexe à mettre en œuvre.

L'entrée dans l'écrit développe parfois chez les adultes et les enfants une forme de conflit de loyauté vis-à-vis des autres adultes, des autres enfants ou des enfants par rapport à leurs parents. Ce conflit de loyauté entretient des résistances qui influencent la réussite dans les apprentissages. Il révèle le fonctionnement social particulier des Voyageurs et celui de la place de l'individu au sein d'un groupe familial donné. Certains chercheurs pensent en effet que l'individu existe d'abord à travers son groupe.

Cette nouvelle volonté de maîtrise de la langue écrite de nombreux Voyageurs s'inscrit dans un mouvement plus large de recherche d'insertion. Plusieurs facteurs agissent en interaction et interdépendance comme les modes de séjour et d'habitat, la scolarisation, le rapport à la santé, les activités et les ressources économiques...Une insertion qui facilite la vie avec les autres, mais avec le souhait que soient respectés leurs modes de vie.

3. L'évolution des politiques publiques en direction des Voyageurs

Histoire(s)

La prise en compte des besoins de tous les citoyens évolue constamment en France entre une perspective *assimilatrice* et une perspective *intégrative*. Dans le premier cas, l'éducation de tous est perçue comme devant permettre l'accès aux compétences fondamentales et à un niveau de conscience ouvrant sur une *assimilation* proche de la normalisation. Dans le second cas, les objectifs quant aux compétences à acquérir restent les mêmes, mais les valeurs individuelles ou collectives sont conservées en tout ou partie. L'insertion dans la société commune est mieux garantie, de même que le respect des modes de vie, des traits culturels particuliers, pour autant que sont respectés les droits humains concernant, sans exception, toute femme, tout homme et tout enfant vivant dans le pays rappelés dans les textes internationaux, européens et français.

Un certain nombre de services constituent des droits en dessous desquels les droits humains et la dignité des personnes ne sont pas respectés.

Il en va ainsi du droit de se déplacer mais aussi de s'arrêter, du droit d'accéder aux biens vitaux élémentaires en toutes circonstances (accès à l'eau potable, à l'électricité...), droit à la santé, à la scolarité pour les enfants, avec toutes les adaptations éventuellement nécessaires.

Il faut reconnaître qu'en France il n'existe pas de consensus fort et positif à l'égard des Voyageurs, comme, par exemple, pour les personnes en situation de handicap. Tout au contraire, dans les moments de tension, les Voyageurs (appelés "nomades", terme généralement considéré comme insultant) ont été perçus comme dangereux, les déplacements pouvant camoufler des tentatives d'information ou d'infiltration de l'ennemi du moment.

En 1912, à la veille de la guerre de 1914, est adoptée une loi discriminatoire créant de fait une population à part (adultes et enfants compris). Cette loi soumet les Voyageurs à l'obligation de posséder un carnet anthropométrique, d'inspiration indéniablement *racialiste* (taille et forme des oreilles, écartement des yeux, etc.). Véritable "passeport intérieur", les carnets se substituent à la "carte nationale d'identité" et doivent être présentés aux autorités locales à chaque changement de commune. En 1919, alors que les Alsaciens-lorrains français ont pu être indemnisés pour compenser les mesures coercitives prises contre eux du fait de l'annexion de leurs départements à l'Allemagne, jamais les Voyageurs alsaciens-lorrains français n'ont accédé à ces compensations. Par manque d'informations, dit-on...

On comprend que, dans la mémoire collective, transmise sans interruption de générations en générations de manière orale, l'écrit a représenté très tôt quelque chose d'hostile aux intérêts des Voyageurs : en tant qu'instrument discriminant direct (les carnets anthropométriques) ou indirect (impossibilité, de fait, d'accéder aux droits reconnus aux autres citoyens français)

Les Voyageurs n'ont pas été mieux traités à la veille, pendant et juste après la 2^{de} guerre mondiale. Internés ou "assignés à résidence" dès avril 1940 par décret du dernier président de la III^{ème} République (Albert Lebrun), les Voyageurs et leurs familles ont été maintenus dans cette situation pendant toute la guerre. Les derniers n'ont été libérés qu'en juin 1946, soit deux ans après le début de la Libération ! En 1969 seulement, parce sans doute l'attention était-elle de plus en plus portée sur les droits et sur les personnes devant pouvoir y accéder, les carnets anthropométriques ont été supprimés. Mais remplacés par des livrets et des carnets de circulation, imposant de nouveau aux Voyageurs une législation discriminante, bien peu conforme au droit commun républicain. Ces documents constituent, encore aujourd'hui, des pièces d'identité. *A priori*, les Voyageurs sont considérés, même quand ils sont "sédentarisés", comme "sans domicile fixe" et sont astreints à déclarer leurs déplacements.

Le fait que ces livrets et carnets soient parfois fortement revendiqués par les Voyageurs ne doit pas nous étonner. Ils sont perçus parfois comme des "outils identitaires", ce qui traduit leur volonté d'accéder, certes, au droit commun, mais aussi de la nécessité de se voir reconnu une appartenance au monde du voyage. Là encore, avec toutes les nuances nécessaires, les associations qui les représentent ou sont solidaires avec les Voyageurs demandent maintenant l'abrogation de la loi de 1969, la généralisation de la Loi Besson et son extension à tous les aspects de la vie des personnes qui souhaitent continuer de voyager, comme chaque citoyen de ce pays. Ces associations militent désormais, comme pour d'autres personnes, afin d'accompagner les Voyageurs dans une démarche d'inscription sur les listes électorales et de participation à l'expression de leur point de vue par les élections. Sensibles pour les élections d'avril, mai et juin 2007, ces actions d'accompagnement seront sans doute largement amplifiées pour les élections locales de 2008. Nouvelle approche de *l'écrit*, très concrète et fonctionnelle certes, mais aussi profondément citoyenne.

Une appréhension ambiguë de l'écrit perdure donc parmi les Voyageurs. Mais elle peut évoluer positivement comme il apparaît nettement dans l'étude des quatre actions présentées.

Lire/écrire constitue un outil de plus pour accéder à l'insertion, à la meilleure connaissance de la culture du voyage, à sa propre histoire et à celle de son groupe. Lire/écrire peut-être donc un élément supplémentaire de maintien de la liberté, inhérente à l'idée du Voyage.

Circuler... et s'arrêter

En 1990, le ministre du logement Louis Besson fait adopter une première loi destinée à favoriser le stationnement des Gens du Voyage. Elle restera pratiquement sans effets. En 2000 Louis Besson représente une nouvelle loi qui, contraignante, aboutira à l'élaboration de *Schémas départementaux d'accueil et d'habitat des Gens du voyage*. Placés sous la triple responsabilité des services de l'Etat, des Conseils généraux et des municipalités, elle envisage les conditions de vie des Voyageurs et ne se limite pas aux seuls aspects, primordiaux cependant, du stationnement. Les schémas, suivant les volontés et les politiques locales intègrent les actions cohérentes à conduire dans les domaines sociaux, sanitaires, scolaires, culturels, etc.

En ce qui concerne le stationnement, de nombreux départements agissent désormais pour mener de front : la construction d'aires d'accueil, la mise à disposition de terrains familiaux (par accession à la propriété, location ou intervention des bailleurs sociaux) et d'accès à l'habitat adapté (*idem*). C'est désormais le respect d'un *mode de vie*, s'inscrivant dans le cadre général du droit commun, qui est recherché par les collectivités territoriales les plus engagées.

Actuellement, on estime à 30% le nombre de places créées au regard des objectifs assignés par les schémas qui, ayant tous une validité de 5 ans, doivent être renouvelés ou prolongés dans les prochains mois.

L'attention s'est portée tout récemment sur trois aspects de la vie publique qui auront nécessairement des incidences pour l'ensemble des Voyageurs :

- l'arrivée de familles Roms de Roumanie (y compris en Auvergne), qui ont de nouveaux droits depuis l'entrée officielle de ce pays dans l'Europe communautaire, même si des accords prévoient des "retours organisés" vers le pays d'origine,

- la reconnaissance d'un nouveau droit opposable relatif au logement : quelle place sera faite à la situation des Voyageurs ?

- le vote d'une loi dite "de prévention de la délinquance" qui, dans son article 27, spécifique aux Gens du Voyage, modifie considérablement la loi Besson de juillet 2000. L'expulsion de Voyageurs dont un maire estime qu'ils stationnent irrégulièrement ne sera plus soumise au juge mais à l'appréciation du préfet qui pourra intervenir, sous certaines conditions, dans les 24 heures.

4. Démarche de l'atelier régional

L'atelier régional a réuni quatre professionnels, formateurs et intervenants, impliqués directement dans des actions en direction de Voyageurs adultes en Auvergne (Cantal et Puy-de-Dôme) et en Limousin (Corrèze). Ce sont des praticiens expérimentés. Leur connaissance du contexte général a permis de conduire dès le début des travaux de l'atelier des échanges et des analyses de grande qualité.

Le thème de l'atelier régional est formulé ainsi : "l'accompagnement des gens du voyage - adultes- vers l'écrit". Le groupe constitué des quatre formateurs et des deux experts s'est attaché à définir deux questions qui ont guidé les travaux de l'atelier durant les cinq journées de rencontres et les deux demi-journées l'une interdépartementale, l'autre régionale.

Après la présentation de chacune des actions, une méthodologie de travail a été déterminée permettant de conduire une analyse s'appuyant sur quatre pôles dont chacun a fait l'objet d'une étude au travers de plusieurs items (voir détails en annexe).

Le questionnement de l'atelier régional

Pour mettre en place et développer une action d'entrée dans l'écrit destinée à des Gens du Voyage adultes :

- 1. Quels sont les points (invariants et variables) à analyser et à considérer ?**
- 2. Quels sont les facteurs déterminants en termes de frein et de facilitation ?**

Les pôles d'analyse :

- 1. Finalités**
- 2. Contextes**
- 3. Cadre des actions**
- 4. Démarches pédagogiques et outils**

Pôle 1

Finalités et objectifs

Les politiques publiques par rapport aux gens du voyage

L'existence d'un Schéma Départemental d'Accueil et d'habitat des Gens du Voyage est obligatoire. Sa mise en œuvre doit être régulièrement évaluée afin d'envisager son adaptation à l'évolution des besoins constatés. De nombreux départements ont légitimement donné un sens très ouvert au terme d'*accueil* afin de mieux coordonner l'ensemble des services, administrations, structures et collectivités qui, de fait, collaborent pour poursuivre un objectif politique clair, dans le respect des attributions de chacun. Les difficultés liées au "croisement" des financements s'en trouvent plus aisément surmontées.

Les questions directement liés au stationnement provisoire, prolongé ou définitif sont prises en compte, de plus en plus souvent : accès à l'eau, à l'électricité, à l'assainissement, au téléphone ; respect de l'intimité pour les actes courant de la vie quotidienne ; création d'un environnement immédiat agréable ; possibilités de poursuivre les activités professionnelles traditionnelles ; etc. Mais l'accent est désormais mis sur ce qui conditionne la vie de tout un chacun dans le cadre de l'accès aux services publics de proximité : écoles et collèges ; services municipaux, sociaux, de loisirs et de culture ; lieux de soins ; commerces et transports publics ; etc.

Il ne s'agit plus, généralement, de se contenter de la mise à disposition de "parkings" plus ou moins améliorés. Ainsi par exemple, une fois sensibilisés à l'entrée dans l'écrit par le biais de l'Internet, les demandes de poursuite de son apprentissage et de son usage se font sentir et, tout naturellement, il est apparu nécessaire de demander d'équiper les aires d'accueil ou de stationnement long, de points d'accès de type *WiFi*.

La mobilisation de tous les services et professionnels concernés facilite les mises en œuvre d'actions présentées et vécues comme destinées à faciliter la meilleure insertion des personnes et à faciliter le développement de relations positives entre voyageurs et sédentaires. Les collaborations des Conseils généraux et des services de l'Etat avec les communes, les communautés de communes et les réseaux associatifs donnent lieu à une prise en compte effective de l'amélioration des conditions de vie des Voyageurs sur un territoire donné. Même si cette amélioration ne constitue pas un préalable au démarrage des actions, elle renvoie aux personnes un sérieux dans la prise en compte de leurs besoins, un respect de leur vie privée et collective et traduit la volonté de la société globale de faire toute leur place aux Voyageurs.

Les participations financières, matérielles et humaines croisées, sont obtenues à partir de la définition d'une politique cohérente définie collectivement et évaluée régulièrement à l'occasion, par exemple, des réunions de *Commission consultative départementale des Gens du Voyage*. Elles facilitent grandement les interventions des communes dont les maires, en tout état de cause, conservent l'intégralité de leurs responsabilités dans l'établissement et le maintien de relations de bon voisinage entre des habitants aux modes de vie différents mais tout autant respectables et... ainsi respectés.

Les objectifs des commanditaires et des opérateurs, le suivi des actions, l'évaluation

Suivant les départements, l'action engagée peut provenir de l'écoute des besoins exprimés par un groupe familial large avec lequel travaillent depuis longtemps des acteurs sociaux et éducatifs. Le Conseil général devient le commanditaire, même s'il n'était pas à l'origine du projet. Ailleurs, le Conseil général et la communauté d'agglomération passent commande sur un objectif de développement d'actions en continu, tandis qu'ailleurs, une communauté d'agglomération finance la seule action de préparation du permis de conduire. Là, il semble que le schéma départemental ne soit pas particulièrement porté par une instance publique identifiable de premier abord. Dans le meilleur des cas, chaque collectivité répond strictement à ses obligations légales, sans concertation avec d'autres autorités publiques, ce qui ne peut que surprendre les Voyageurs soit parce qu'ils se déplacent plus ou moins régulièrement et constatent cette absence de cohérence, soit parce que les communications orales, téléphoniques ou à l'occasion de rencontres familiales et professionnelles les informent de ces attitudes divergentes, parfois opposées, de certaines collectivités locales.

Dans un autre département, l'action est engagée à l'initiative du Conseil général, fortement impliqué dans l'élaboration, la conduite et la réussite du Schéma départemental. Elle fait partie d'un ensemble de dispositions qui dépassent, et de loin, les seuls impératifs de la Loi Besson. Cet engagement fort s'appuie sur une action résolue de tous les services de l'Etat concernés, des communes et communautés de communes.

Dans une agglomération les actions illettrisme s'appuient sur la confiance, tout le monde considérant que l'action fonctionne bien. Les financements sont attribués sur cette base, plus que sur des objectifs institutionnels précis. En effet, les actions sont réellement portées par les professionnels et leur engagement : les dispositifs sont souples, adaptables et prennent ainsi mieux en compte la dimension temporelle, si importante, surtout pour des Voyageurs.

Au-delà de la nécessaire évaluation des actions, au sens strict, chacun ressent bien la nécessité de mettre en œuvre un *comité de pilotage* ou un *comité technique* qui permette d'aborder largement et librement les aspects tant quantitatifs que qualitatifs. Chacun, "financier" ou non, devrait pouvoir y exprimer un point de vue. Ce qui suppose aussi d'étudier les modalités de participation à tout ou partie du travail de ces instances indispensables les stagiaires eux-mêmes et les associations qui les représentent.

L'écoute individuelle mais aussi collective des stagiaires est intéressante, même si elle ne va pas de soi et suppose une réflexion préalable des professionnels pour mettre en œuvre les conditions qui la rendront possible.

L'appréciation du *temps* nécessaire à la réalisation de l'action (début, arrêt, poursuite, extension, généralisation, proposition d'actions communes sédentaires-Voyageurs, passage au "droit commun", etc.) est une donnée qui doit être abordée. Les caractéristiques actuelles du financement d'actions ponctuelles, souvent limitées, ne permettent pas toujours de les envisager sereinement avec les Voyageurs, dans la durée et dans le respect de ce qu'ils sont, de ce qu'ils souhaitent et de la façon dont ils apprennent. Il est évident que la plus grande souplesse est à retenir et qu'une action n'est jamais complètement réussie lorsque ne sont pas envisagées les suites possibles pour chacun des stagiaires. Ils doivent pouvoir bénéficier d'un suivi personnalisé, même lorsque l'action proprement dite est officiellement terminée.

Le passage vers des programmes de formation "de droit commun" nécessite à l'évidence un accompagnement fort, les stagiaires ayant établi une confiance avec "leur" formateur et non pas avec une *institution* aussi bienveillante soit-elle ! "Précipiter" l'élargissement en pensant qu'ayant bien réussi là, elle peut se poursuivre ailleurs, n'a vraiment rien d'automatique. Les besoins de nouvelles personnes ou d'un nouveau groupe familial doivent faire l'objet d'une analyse et d'une évaluation précises. "Il faut savoir prendre le temps", en tenant compte la façon dont les Voyageurs l'appréhendent.

Les objectifs de l'opérateur

Dans la plupart des actions, l'opérateur (l'organisme chargé de mettre en œuvre l'action de formation) a pu faire préciser les objectifs attendus de la part des commanditaires et/ou des financeurs, même si l'objectif peut paraître parfois général ("faciliter l'insertion") ou, au contraire, très précis ("préparer un examen particulier"). Compte tenu de la façon dont les Voyageurs eux-mêmes ont compris ce qui leur était proposé, les marges d'intervention du formateur et de l'organisme qui l'emploie sont apparemment relativement étendues et donnent la possibilité d'élaboration d'approches variées, d'évolution dans les démarches et de prise en compte réelle des besoins/souhaits de stagiaires. En l'absence d'implication réelle de l'opérateur, les marges de liberté du formateur sont grandes. Mais, d'autant plus importantes sont ses responsabilités tant à l'égard du commanditaire que des personnes qu'il contribue à former.

C'est, très certainement, ce qui mobilise fortement les formateurs et leur permet aussi de développer des exigences professionnelles sûres tant à l'égard de leur employeur direct que de l'organisme commanditaire.

Pôle 2

Contexte de vie des Voyageurs et mise en place d'actions de formation

C'est certainement ce pôle qui a retenu le plus l'attention des formateurs. En effet, une action de formation avec des adultes Voyageurs est difficilement détachable de son contexte. Les points retenus ne doivent pas être considérés comme autant d'affirmations généralisables. Ils permettent surtout d'avoir des clés d'analyse pour la préparation d'autres actions et d'inciter à toujours questionner les contextes.

Comme pour les *gadjé*, l'écrit est omniprésent dans la vie des Voyageurs. Il devient même, aujourd'hui, l'outil incontournable de leur insertion.

Les modes de séjour et d'habitat.

En Auvergne et en Limousin, les Voyageurs tendent à une régularité de séjour dans les mêmes secteurs. Les déplacements et leur durée diminuent. Les groupes familiaux reviennent souvent aux mêmes endroits. La rareté des possibilités de séjour pousse à une forme de séjour long sur la même aire d'accueil qui tend à se transformer en terrain "appartenant" à telle ou telle famille ou groupe familial. La possibilité d'accéder à des terrains familiaux ou à des formes d'habitat adapté ouvre de nouvelles perspectives pour les prochaines années.

C'est ce qui explique, en partie au moins, pourquoi il devient progressivement plus facile de mettre en place des actions de formation des adultes vers l'écrit, leur participation devenant plus régulière.

Les activités socio-économiques et les ressources.

Les Voyageurs possèdent des savoir-faire, rarement une qualification, qui leur ont permis depuis des décennies de vivre en complémentarité avec les *gadjé* et de subvenir aux besoins de la famille. Les activités dites traditionnelles perdurent difficilement (le rempaillage, la récupération des métaux - fortement encadrée par de nouvelles lois protégeant l'environnement -...) Tandis qu'apparaissent des activités comme l'élagage, le ravalement de façade. Les cueillettes, la participation aux vendanges, fortement développées après guerre, sont de plus en plus aléatoires car soumises à une main d'œuvre concurrente et à une mécanisation intense des opérations autrefois entièrement manuelles, même si, ponctuellement par exemple, la collecte des bulbes de fleurs ayant un usage en pharmacie continue d'exister.

L'écrit devient une nécessité pour certaines activités nouvellement développées qui demandent l'établissement de devis et le montage de sociétés. Dans ces perspectives, les actions de formation peuvent prendre appui sur les réseaux associatifs de Voyageurs ou de solidarité avec eux.

La santé

La vie d'un groupe familial est fortement influencée par la santé de ses membres. Les problèmes de santé d'une personne peuvent mobiliser tout un groupe et induire des déplacements importants à tout moment de l'année. Les groupes familiaux séjournent près des hôpitaux dans certains cas, dans des conditions encore insuffisamment prises en compte, en particulier lorsque que des soins "doivent se poursuivre au domicile". Les formateurs observent alors des absences collectives de durées très variables (de quelques semaines à plusieurs mois).

La maladie est vécue comme un drame. Paradoxalement, il n'y a pas pour autant de mesures de prévention. Les accidents domestiques sont nombreux (en particulier parmi les jeunes enfants). Mais dans certaines conditions de vie précaires, il est difficile de les prévenir et d'engager une campagne d'éducation sans que les collectivités aient pu mettre en place des conditions d'accueil satisfaisantes et dignes.

Les rendez-vous médicaux lointains dans le temps posent problèmes. Ils ne sont pas toujours honorés. La lecture des ordonnances et des notices de médicaments fait l'objet de sollicitations des formateurs ou des travailleurs sociaux et nécessitent une approche particulière qui va bien au-delà de la lecture mot à mot de la prescription et de la posologie. C'est le sens même à donner aux soins, aux relations avec son propre corps qui sont en jeu. Quelques fois la prise d'un remède s'effectue de façon hasardeuse. Dans un autre registre, le dosage du lait de nourrisson peut l'être aussi. Les formateurs interviennent régulièrement sur ces sujets avec les Voyageurs : l'écrit à visée *fonctionnelle* nécessite bien une appréhension globale du *sens* pour des personnes précises qui en ont encore une représentation réductrice, quasi-magique, qu'on ne peut pas se contenter de leur présenter !

L'action sociale

Nombre de Voyageurs des régions Auvergne et Limousin sont allocataires du Revenu Minimum d'Insertion. Dans certains départements, les Conseils généraux ont mis en place des services sociaux "gens du voyage" pour répondre aux besoins des personnes, en liaison avec les autres professionnels intervenant également dans ce secteur.

Les assistantes sociales de ces services sont en position privilégiée pour repérer les situations d'illettrisme et en mesurer les conséquences dans tous les aspects de la vie des personnes et des groupes. Elles peuvent, selon le degré de confiance existant avec les Voyageurs, impulser des actions d'accès à l'écrit. Dans de nombreuses actions, elles sont des partenaires qui permettent aussi d'ouvrir le champ relationnel des Voyageurs et de ne pas limiter leurs relations à quelques intermédiaires *choisis*. Ces derniers risquent parfois, en effet, de ne pas conserver une distance nécessaire et de privilégier une relation plus fusionnelle que professionnelle.

La personne "référente"

Tous les intervenants (du soin, de l'éducation, de la formation, du social, d'une municipalité...) auprès de Voyageurs connaissent la place particulière que peut prendre un *gadjo* au sein des groupes. Lorsque le lien et la confiance s'installent, la personne peut devenir la "référente" aux yeux des Voyageurs. Les questions qui lui sont soumises dépassent largement son propre champ professionnel. Dans son domaine, elle devient incontournable. Ce phénomène a été constaté par l'ensemble des membres de l'atelier régional, qui eux-mêmes incarnent quelquefois cette fonction de référent. Les familles considèrent alors que seul *tel* médecin ou *tel* enseignant, *tel gestionnaire* d'aire est capable de s'occuper de leur santé ou de la scolarité des enfants. Le référent leur paraît irremplaçable.

Les échanges au sein de l'atelier régional ont montré l'intérêt de prévoir le positionnement de deux personnes, homme et femme. Cette disposition, pas facile à mettre en place (organisation et coût), permet de compenser l'absence possible d'un des formateurs et de répartir la charge des responsabilités.

Les formateurs soulignent le fait que ce type de situation présente des risques importants. En effet, il n'est pas exclu qu'un intervenant se rende indispensable dans les relations entre les Voyageurs et les services institutionnels. Les personnes deviennent alors captives de cette ascendance, y compris auprès des sédentaires. Il ne s'agit sans doute pas d'une volonté objective du "référent". Mais la relation de certains *gadjé* avec les Voyageurs vire quelquefois à une forme de fascination qui entretient une emprise réciproque. Le référent rentre alors dans une dimension fusionnelle liée à ce nouveau statut.

Il existe également un autre risque dans le statut de référent. En effet, l'intervenant demeurant malgré cela un *gadjo*, il sera considéré comme responsable des retours négatifs des relations des Voyageurs avec leur environnement. Dans ce cas, sa position peut être très difficile à tenir et il peut se voir complètement écarté après avoir bénéficié d'une aura positive.

La langue

Selon les groupes (Manouches, Gitans, Yéniches, Sintis, ...), les langues utilisées diffèrent. Pour les Voyageurs de l'Auvergne et du Limousin, le manouche est majoritairement utilisé. En fonction des groupes familiaux, la langue est pleinement utilisée ou mélangée avec du français. Sachant que le manouche est une langue à part entière de transmission orale. Elle a été particulièrement étudiée par un Auvergnat : Joseph Valet qui, auteur d'un dictionnaire, a également retranscrit nombre de contes et d'histoires manouches (il est par ailleurs l'auteur de nombreux articles publiés, entre autres, dans la revue "Etudes Tsiganes").

Les formateurs notent que les pratiques langagières varient selon les groupes familiaux. Ainsi, certaines familles choisissent de scolariser tardivement leurs enfants à l'école maternelle pour qu'ils s'approprient d'abord la langue manouche. Cette pratique n'est pas contradictoire avec l'apprentissage du français. En effet, quelle que soit la langue maternelle, lorsque les enfants la possèdent de manière structurée, ils ont plus d'aisance à en aborder une seconde.

Certaines familles pratiquent une langue dans laquelle se mêlent du français, du manouche ou du "*parlé Voyageur*". Dans ces situations de langue appréhendée très approximativement, l'apprentissage du français oral et écrit se trouve plus complexe. C'est souvent le cas pour les familles Yéniches.

La place des religions dans l'organisation familiale et sociale

Comme le montrent les pratiques religieuses des Tsiganes à travers le monde, il apparaît qu'ils investissent la religion la plus répandue dans le pays où ils vivent : ils sont musulmans, chrétiens orthodoxes, etc. et sont souvent maltraités parce que continuant à pratiquer une religion qui est identifiée à l'opresseur qui vient d'être chassé (Cf. la situation des Roms et des Tsiganes dans les pays de l'ex-Yougoslavie). En France, ils ont longtemps été catholiques. Cette religion, associée dans la mémoire collective à une république encore trop peu soucieuse de la situation des Voyageurs, a perdu sa place de première religion en France. Ils ont investi progressivement l'Eglise évangélique (dite encore "pentecôtiste") depuis le début des années cinquante : l'association culturelle "Vie et Lumière" de Nevoay, près de Gien (45), à l'origine du pentecôtisme tzigane, a été créé par un *gadjo* le pasteur Clément le Cossec. Ce mouvement autonome a donné naissance à la "Mission Evangélique Tzigane", rattachée à la Fédération Protestante de France : ne peuvent en faire partie que des Voyageurs, ce qui a longtemps interrogé, et interroge encore, la FPF. La religion tient une place importante dans la vie des Voyageurs qu'ils soient catholiques ou protestants. Elle constitue l'un des noyaux importants de structuration d'une morale individuelle et collective.

Plus de 110 000 Voyageurs, d'après Vie et Lumière, seraient actuellement convertis au Pentecôtisme. Ses pratiques s'appuient sur des rituels qui se veulent proches de la Bible (baptêmes par immersion totale...) au cours de conventions religieuses sous chapiteaux. Un phénomène croissant qui entraîne des modifications importantes dans la vie individuelle et collective. En effet, l'église évangélique s'appuie sur des pasteurs tziganes, quelquefois auto-désignés, tandis que l'église catholique est toujours représentée par un clergé de *gadjé*. Le rôle du pasteur s'étend au-delà de la religion. Au niveau des groupes familiaux, il occupe un rang social dominant. Il en arrive à gérer des affaires avec les institutions ou à réguler la vie sociale sur un ou plusieurs terrains.

Cette position sociale est convoitée par quelques Voyageurs qui, pour accéder à la formation de pasteur de l'école de Nevoy (Gien), doivent posséder une certaine maîtrise (formelle, parfois) de la langue pour pouvoir lire la Bible. Ils trouvent dans ce projet une motivation pour entrer dans l'écrit. Cependant, il ne s'agit pas d'un projet porté par le groupe mais bien d'un choix individuel.

La scolarisation des enfants

Les formateurs constatent une évolution certaine dans le rapport à l'école des familles de Voyageurs. Il y a certes l'influence des pressions institutionnelles quant au suivi de l'obligation d'instruction. Mais il semble que c'est le rapport aux apprentissages scolaires qui change. Les enfants viennent de plus en plus jeunes et de plus en plus régulièrement à l'école. De leur côté, les enseignants observent que les enfants maîtrisent plus tôt les apprentissages fondamentaux.

Il y a encore quelques années, il n'était pas fréquent de voir un enfant du voyage apprendre à lire à 6-7 ans. Cet apprentissage s'établissait plutôt vers 9-10 ans. Aujourd'hui, selon les secteurs et les situations familiales, l'âge de l'apprentissage de la lecture se rapproche de la norme. Ce constat ne cherche évidemment pas à masquer les difficultés à apprendre rencontrées par beaucoup d'enfants du Voyage. Il pointe simplement une situation en progression régulière. Elle s'explique par une fréquentation plus assidue de l'école, par un rapport à l'école plus confiant, par un rapport à l'écrit plus ouvert qui n'offre plus les mêmes résistances.

Les enfants se sentent "autorisés" à apprendre à lire. Les parents et les adultes du groupe envisageant dorénavant la maîtrise de l'écrit comme un facteur d'insertion. De fait, les enfants s'engagent confiants dans les apprentissages de l'école. Le conflit de loyauté évoqué dans la présentation de ce dossier s'estompe peu à peu ou, en tout cas, il peut être abordé sans que soit remis en question la scolarité des enfants et l'autorité des parents.

Cette évolution est accompagnée par les formateurs de l'atelier qui interviennent pour encourager les adultes à soutenir la scolarité et à investir l'apprentissage de l'écrit. L'engagement dans la qualité, le statut de "parent d'élève" constitue un levier intéressant pour mobiliser les Voyageurs-parents dans une action de (ré)apprentissage de la lecture. Les formateurs utilisent souvent cette entrée. Elle permet également de se dégager de l'idée que les Voyageurs n'ont qu'une identité homogène et globalisante : celle de Voyageurs, alors que, comme chacun, les rôles et statuts peuvent être variés en fonction des nécessités, des situations, etc.

Compte tenu des avancées de la scolarité dans certains départements, quelques Voyageurs poursuivent maintenant des études professionnelles (Lycée Professionnel, apprentissage) au-delà du collège. Actuellement, ces parcours ne peuvent pas être considérés comme une norme ou pris pour modèles. Ils représentent une possibilité supplémentaire vers l'insertion. En outre, l'impact sur la scolarité des plus jeunes et sur le rapport à l'écrit des adultes est toujours positif.

Pôle 3

Cadre des actions

Le suivi des actions

Il concerne deux aspects celui de l'action elle-même et celui de l'accompagnement du projet personnel de chaque voyageur stagiaire.

L'action se situe soit dans des plans de formations dispensées par un organisme habilité, soit dans le cadre de formations engagées à l'initiative de collectivités territoriales : commune, communauté de communes, département, voire région, lorsque la formation professionnelle est en jeu.

Dans tous les cas, il semble bien qu'un comité de pilotage ou de suivi spécifique constitue un point d'appui intéressant, non seulement pour l'action elle-même, mais aussi pour envisager sa poursuite, son prolongement ou sa reproduction ailleurs. C'est un outil permettant de faire un point régulier avec les organismes financeurs et avec les Voyageurs et les associations qui militent dans le champ de la mise en œuvre des droits, de l'insertion et qui contribuent à l'amélioration du *mieux vivre ensemble*, des personnes ou groupes familiaux sédentaires et itinérants.

Ces comités peuvent également synthétiser un ensemble de *bonnes pratiques* (les réussites) communicables et éventuellement reproductibles. Ils garantissent la qualité des actions, accompagnent les formateurs dans leurs démarches et leur donnent la possibilité de valoriser tout à la fois : les approches particulières qu'ils utilisent avec des Voyageurs, la connaissance des stagiaires (histoire, culture, modes de vie), les résistances de tous ordres constituant des obstacles à l'accès au lire/écrire.

Il est possible aussi de rassembler les éléments qui conduiront à mettre en œuvre des actions plus ouvertes, réunissant stagiaires voyageurs et sédentaires, à partir d'actions de droit commun existant dans le champ de la lutte contre l'illettrisme ou à partir d'actions organisées au départ spécifiquement à l'intention de voyageurs et qui s'avèrent révéler des besoins ou des envies de la part de sédentaires.

Il convient également de mettre en place un accompagnement personnalisé et spécifique des stagiaires, tout en en comprenant la difficulté majeure. Du fait du sentiment d'appartenance collective des personnes, elles pourraient ne pas accepter une "distinction" les séparant de leur groupe familial. Et pourtant, les réussites dans ce domaine peuvent être au rendez-vous, comme pour leurs enfants d'ailleurs, pour peu que chacun comprenne ce qui se joue et qu'on ne demande jamais à un voyageur, directement ou "de fait", de devoir quitter son groupe d'appartenance et de lui donner l'impression qu'il doit choisir entre son identité de Voyageur et celle de stagiaire. Le travail des formateurs au cours de l'action et ensuite consiste bien à démontrer dans les mots et dans les faits que deux statuts peuvent parfaitement cohabiter : celui de Voyageur et celui de stagiaire.

Le temps des actions

Plus encore que pour d'autres personnes ou groupes de personnes, la notion du temps est essentielle. C'est d'abord celui de l'action elle-même qui ne peut que rarement se limiter à un nombre d'heures automatiquement fixé parce que correspondant aux normes habituellement employées. Le *temps des actions* doit intégrer la *perception du temps* qu'en ont les Voyageurs. Il détermine un sens aigu des priorités s'accordant peu à des notions difficilement compréhensibles telles que "l'engagement" ou le "contrat".

Un événement personnel, familial ou social imprévu (naissance, maladie, décès, visite, service à rendre, activité traditionnelle à entreprendre sans tarder...) induit un changement dans les priorités du déroulement de "l'emploi du temps". Compte tenu de ces priorités, largement partagées et admises par les Voyageurs, les personnes ne comprennent pas nécessairement les impératifs des sédentaires : professionnels, représentant d'organismes ou de services sociaux, etc. L'obligation de suivre une formation dans laquelle on s'est "engagé" nécessite un temps de compréhension qu'un événement imprévu peut remettre en cause à tout moment.

A l'inverse, les demandes que présentent parfois des stagiaires semblent constituer autant d'exigences qu'il conviendrait de satisfaire dans l'instant. Ainsi en est-il de certaines activités perçues et parfois présentées à tort comme essentiellement utilitaristes. Si l'école n'apparaît que comme le lieu des apprentissages fondamentaux, on comprendra mal pourquoi il faut commencer très jeune d'une part, et on s'attendra à avoir des résultats immédiats... dès le premier jour de fréquentation de l'école.

Ces deux types de situations impliquent une forte réflexion des formateurs qui mettent en place une mise à distance non pas dédaigneuse mais bien source d'apprentissage de l'indispensable respect mutuel. Pas plus et pas différemment d'autres personnes ou groupes, les Voyageurs n'attendent pas complaisance ou pseudo-assimilation des sédentaires à leurs modes de vie, y compris de ceux qui s'en sentent et en sont perçus comme proches par choix de vie, par idéologie ou par mode d'intervention professionnelle. Comme tous, ils attendent respect et cohérence entre le discours et les actes.

Modalités de contrôle et d'évaluation

Les actions de (ré)apprentissage de l'écrit destinées aux Voyageurs connaissent les mêmes problématiques d'évaluation que toutes les actions destinées à tous les autres publics. La culture de l'évaluation en France progresse lentement. Les critères et les indicateurs qui fondent une évaluation sont particulièrement délicats à définir lorsqu'il s'agit d'un public qui a besoin de temps et de confiance pour s'engager et s'investir. Les résultats dans ce type d'action ne sont pas garantis par une insertion professionnelle traditionnelle. Il s'agit d'une démarche de fond qui se mesure dans la durée à travers : les relations avec l'environnement, les modalités d'insertion professionnelle et/ou de lien avec l'action sociale, le rapport avec la scolarisation des enfants, etc.

Les formateurs s'appuient sur ces différentes entrées. Il est toutefois intéressant d'interroger les commanditaires et les opérateurs pour déterminer avec les modalités d'évaluation. Elles peuvent être dans un premier temps conditionnées par l'adhésion dans la durée à l'action, puis par les apprentissages effectifs des personnes.

Les personnes concernées par les actions

Des actions destinées aux personnes de plus de 16 ans

Les actions sont effectivement proposées après la fin de l'âge légal de "l'obligation scolaire" : 16 ans en France, au contraire de la plupart des pays européens qui l'ont portée à 18 ans. Il est important cependant d'insister sur l'intérêt :

- d'accompagner les jeunes qui poursuivent une formation de droit commun,
- de bien présenter (et vivre) ces actions comme s'adressant à des jeunes dont la rupture avec le monde scolaire est avérée et vécue comme telle par les jeunes personnes elles-mêmes, les parents et les formateurs.

Il y aurait en effet une certaine contradiction à tout faire pour permettre aux quelques jeunes "en réussite scolaire" de retrouver une formation plus commune... en leur proposant de suivre d'abord une formation "de rupture", bien à eux, entre eux, etc.

La tentation est grande :

- du milieu *ordinaire* de scolarisation et de formation à ne plus poursuivre sa mission en direction de tous les jeunes (dont les jeunes Voyageurs qui le souhaitent, évidemment) au prétexte que se mettrait en place une action qui serait spécifique,
- des Voyageurs d'accéder à une formation "à eux" et "rien qu'à eux".

Les formateurs ont d'évidence une grande responsabilité pour évaluer ce qui peut continuer d'être fait en milieu plus ordinaire et d'accompagner les jeunes Voyageurs soit dans la perspective d'une suite en milieu ordinaire soit dans la formation spécifique se mettant en place.

La rupture scolaire des jeunes Voyageurs s'observe vers 15/16 ans, voire avant. Paradoxalement, les intervenants constatent que ces jeunes, en particulier les filles, se retrouvent assez rapidement, après leur sortie de l'école ordinaire, dans des actions d'apprentissage de l'écrit destinées aux adultes.

Hommes et femmes : séparés ou ensemble.

Les opérateurs de formation respectent le plus souvent les demandes de séparation ou de mixité émises par les personnes, tout en gardant la perspective d'actions dans lesquelles la mixité est la règle. Certains risques doivent être pointés comme la limitation de certaines activités aux femmes (ex : la couture) ou aux hommes (ex : la préparation à la formation de Pasteur). Les formateurs notent également que les femmes ont tendance à s'effacer au profit des hommes dans la plupart des cas, comme les adultes Voyageurs s'effacent au profit des enfants.

Mixité des publics : voyageurs et gadjé.

Toute action qui entre par les besoins spécifiques de son public porte l'intention de rejoindre le cadre des actions ouvertes à tous, sans invocation de situation ou de statut. Les actions de lutte contre l'illettrisme étudiées dans l'atelier sont développées dans cette intention, même si les formateurs insistent sur la nécessité de prendre le temps pour atteindre ce but. Il y a des Voyageurs qui rejoignent des actions tout public. Mais il s'agit d'abord de démarches individuelles comme les deux jeunes femmes qui ont rejoint l'école de la 2^{ème} chance implantée dans la ville.

Il est aussi possible d'inverser le sens commun en ouvrant une action destinée aux Voyageurs à des *gadjé*, en faisant que le particulier s'ouvre au général, pour ainsi en faire partie. C'est l'exemple de l'action impliquant les parents d'élèves gens du voyage qui a attiré des *gadjé*.

Parcours scolaires du public.

Difficile de définir un profil du parcours scolaire des Voyageurs en formation. La plupart ont suivi des scolarités jalonnées de ruptures avec peu ou pas de fréquentation dans le secondaire. Les apprentissages fondamentaux de la lecture et de l'écrit n'ont pas été stabilisés, ni consolidés. Aussi, la déperdition est importante, même chez ceux qui avaient atteints une certaine maîtrise de la langue écrite.

Comment les appelez-vous ? Comment vous appellent-ils ?

Il paraît important de prendre en compte les dénominations "de droit commun" quand on est dans l'action (apprenants, stagiaires, élèves, étudiants, participants, etc.) ce qui permet d'insister sur le renvoi aux jeunes et aux adultes de statuts multiples possibles (donc de choix supplémentaires) sans remise en cause de "l'identité" de Voyageur.

Il est également essentiel d'utiliser des termes, en leur présence ou hors de leur présence, dans lesquels ils se reconnaissent et dans lesquels ils acceptent d'être reconnus par les sédentaires (exemple du terme "Voyageurs"), contribuant ainsi à faire employer ce terme par les "non spécialistes" et d'éviter les confusions (manouches, Yéniches, etc.), l'emploi de termes péjoratifs ou considérés comme injurieux ("nomades").

Les formateurs ont réfléchi à cette question de la dénomination qui détermine également leur positionnement. Certains sont appelés *le prof*, d'autres sont appelés par leur prénom.

PÔLE 4

Démarches pédagogiques et outils

Espaces et lieux de formation : à la rencontre des personnes : s'introduire dans des espaces privés (terrains et caravanes), s'introduire dans un espace public (lieu de formation), espace public dans un espace privé (camion itinérant)...

Dans les quatre actions, les lieux de formation sont différents : les locaux d'une école, un camion itinérant, un mobile home et un bâtiment en dur sur les terrains. Il n'y a donc pas de parti pris à priori. Le choix du lieu est conditionné par les objectifs de l'action, la situation des personnes visées et les contraintes locales. Dans tous les cas, il s'agit d'aboutir à des formations de droit commun en partant d'espaces spécifiques. L'exemple de deux jeunes Voyageurs impliqués dans l'action sur un terrain et qui ont rejoint l'école de la 2^{ème} chance implantée dans la ville signifie la pertinence de l'objectif.

Dans tous les cas, il faut s'interroger sur le type d'espace utilisé : public dans ou hors le terrain, privé sur le terrain. Comme évoqué dans la partie de présentation du contexte de l'atelier régional, il se joue un rapport particulier à l'espace. Certains lieux de formation sur les terrains deviennent des espaces sociaux. Ainsi, il arrive que des Voyageurs participent à la même action depuis trois ans ; essentiellement pour sa dimension sociale.

Les formateurs signalent le besoin de l'extérieur, du dehors, chez les Voyageurs. Leur vie ne se passe pas dans des espaces clos. Les discussions ont lieu dehors sauf pour regarder la télévision ou par grand froid. Aussi, pour développer les actions, les formateurs adaptent les conditions. La table de journaux avant d'entrer dans le camion opère comme espace de transition. Les actions en espace clos passent progressivement de quelques heures à la journée et sont ponctuées très régulièrement (demi-heure) de courtes pauses afin de gérer l'attention et la présence dans un espace clos. Avec les Voyageurs sédentarisés, le problème est moins aigu.

Il est rare que tous les apprenants arrivent à une même heure fixe. Les formateurs évoquent à ce sujet la difficulté de faire exister *un groupe*. Pour les actions hors des terrains, à l'école par exemple, les apprenants arrivent tous à la même heure. Par ailleurs, il est intéressant de retenir que sur le terrain, les adultes s'effacent au profit des enfants. Les horaires de formation pour les adultes doivent en tenir compte. Ainsi, certaines n'ont pas lieu le mercredi.

L'espace de formation est en général identifié au formateur qui bien souvent est aussi un *référent* (voir pôle 2 sur le référent). La salle de formation est parfois désignée par le prénom du formateur. Par ailleurs, les apprenants reviennent facilement le rencontrer.

Les locaux ou espaces sont en général respectés quand le formateur est devenu un référent pour le groupe. Implicitement, les Voyageurs respectent le formateur à travers le respect du lieu de formation. A *contrario*, certains espaces, comme les sanitaires, sont parfois dégradés sur les terrains. Alors qu'ils sont à l'usage quasi-exclusif des Voyageurs. Les formateurs font observer que les portes sont les premières cibles, "ils n'aiment pas les portes fermées".

Dans l'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage, il paraît important de réfléchir à la pertinence de prévoir des locaux pour mener des activités sociales ou formatives. Cette réflexion tiendra compte du type de relations qu'entretiennent les Voyageurs habituellement accueillis avec les *gadje*. En effet, ces locaux peuvent aussi développer une forme de ségrégation sociale.

Rencontre des personnes : le lien, le détour, la stratégie de communication...

D'une façon générale, les actions de lutte contre l'illettrisme sont conditionnées par la façon dont elles accrochent les personnes concernées. Les actions en direction de Voyageurs n'échappent pas à la question du *lien* et de *l'accroche* pour un engagement dans la durée.

Les formateurs insistent sur la manière dont les liens avec les personnes concernées par la formation vont se nouer. En effet, l'offre de formation ne peut pas se contenter d'être diffusée oralement ou par écrit. Les modalités de rencontre s'établissent toujours en fonction de la situation des groupes familiaux.

Plusieurs actions se sont appuyées sur l'aide aux devoirs destinée aux enfants. Il s'agit souvent d'un temps impliquant à la fois les institutions et des acteurs associatifs. Ainsi, les actions d'apprentissage de l'écrit partent souvent de l'aide aux devoirs. Les intervenants qui sont aussi formateurs établissent des liens avec les parents. L'offre se construit en même temps que la demande. La relation avec les Voyageurs dans leur statut de parents d'élèves est un levier intéressant pour amorcer des actions de (ré)apprentissage de l'écrit. Cet axe semble un des plus efficaces. Il constitue un point de rencontre, non exempt de conflits, entre les enfants et leurs parents à partir d'une activité et d'une norme perçues d'abord comme identitaires des sédentaires, et qu'ils peuvent pourtant s'approprier de manière positive dans la perspective d'une meilleure insertion.

La relation peut également se construire sur le terrain à partir de stratégies relationnelles. Avant d'entrer dans le camion de formation, une table disposée à l'extérieur permet de prendre un café, de feuilleter des journaux, de discuter pour ensuite entrer aisément dans le lieu de formation qu'est le camion itinérant. Cet espace de transition, passerelle entre le terrain et le lieu dédié aux apprentissages, permet de lever les réserves liées à un conflit de loyauté sous-jacent.

L'approche par l'influence d'un "leader" reconnu comme un élément fédérateur du groupe est un moyen supplémentaire pour communiquer l'information et motiver les personnes. Cette entrée nécessite une bonne connaissance des groupes familiaux. Cette personne est quelquefois un pasteur qui arrive à motiver les autres par sa réussite à l'issue de la formation dispensée par la Mission Evangélique Tzigane.

Etablir une relation avec l'écrit : code de la route, Internet...

Les écrits fonctionnels prennent une place importante dans les demandes et dans l'offre de formation. Les Voyageurs expriment souvent le souhait d'apprendre le code de la route, de se préparer à la formation de pasteur ou d'utiliser l'Internet. La part des écrits fonctionnels est prépondérante.

La Bible, pour les Voyageurs liés à la Mission Evangélique Tzigane, est un support de lecture incontournable. Elle s'impose comme l'écrit à maîtriser pour passer un cap social. Même lorsque son approche reste très superficielle, elle confère un statut au Voyageur et à ses proches (son épouse en particulier).

Les formateurs pensent que la maîtrise des écrits de la vie quotidienne est souvent trop réduite pour que les Voyageurs puissent faire valoir leurs droits ou s'acquitter de leurs obligations. Les exemples cités : les formulaires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les contrats d'assurance, la vérification des tickets de courses, le contrôle de la nature des produits (exemple lié à la crise de la grippe aviaire), la recherche de petites annonces (pour l'achat d'une caravane)...L'échange d'un produit se fait très rarement car les voyageurs ne gardent pas les tickets de caisse comme preuve d'achat.

L'outil informatique motive les Voyageurs, et en particulier l'accès à l'Internet. En effet, celui-ci possède, selon les formateurs, une part de magie (comme ce fut le cas pour le minitel). Dès qu'il y a eu la connexion dans le camion, les personnes sont venues. Elles cherchaient essentiellement des informations sur la ville dans laquelle elles vivent. Rapidement les petites annonces ont envahi les attentes, en particulier au retour des vendanges. L'achat de caravanes pouvait se faire nationalement. Des demandes sont également apparues liées à la situation des communes par rapport aux terrains et aux aires d'accueil. Enfin, l'usage du clavier de l'ordinateur est souvent plus aisé que celui du stylo. Les Voyageurs se sentent valorisés.

Dans cette perspective, il serait intéressant de prévoir dans l'équipement des aires d'accueil des bornes WiFi permettant la connexion à l'Internet.

Les formateurs exploitent également le thème de l'identité, même s'il est complexe. Il permet surtout de sortir d'une approche strictement fonctionnelle de l'écrit en engageant les personnes dans sa dimension culturelle et historique. S'il faut partir d'écrits qui mobilisent les Voyageurs, il paraît important de rappeler que la formation doit ouvrir sur d'autres horizons qui nourriront les apprentissages, par le sens que prendra l'écrit chez les personnes, en les inscrivant dans un ensemble humain dont on peut prendre connaissance directement, sans l'aide ou l'intermédiaire d'un *gadjo*. Les contes, les chansons, les récits ou les articles historiques sont autant d'éléments qui deviennent accessibles et permettent de ne plus percevoir l'écrit comme symbole d'une oppression ou comme indispensable à la survie du groupe, mais bien comme un autre instrument d'accès à la liberté.

Les objectifs d'apprentissage

Dans un premier temps :

- L'objectif du formateur : c'est favoriser la maîtrise de l'écrit par et pour les personnes. Il s'agit dans un premier temps de développer l'autonomie dans la lecture en passant par la lecture fonctionnelle (livret scolaire, écrits quotidiens...).
- Les objectifs des apprenants : ils viennent avec des objectifs précis.

Pour les Voyageurs qui entrent dans une action par l'école et leur qualité de parent d'élève, la demande est de savoir lire et écrire pour aider les enfants. Comme pour les *gadjé*, l'entrée dans les apprentissages des enfants peut provoquer des envies d'apprendre à lire chez les parents.

L'objectif est souvent très concret (préparation à l'examen du code de la route, à l'entrée à l'école de pasteurs...). Les formateurs observent qu'après l'obtention du code par exemple, certains Voyageurs apprenants disparaissent de l'action. Au contraire, d'autres souhaitent participer à tous les ateliers "code la route" afin de valoriser leur savoir au sein du groupe. De même, lorsqu'ils deviennent pasteurs, il est rare qu'ils continuent dans le perfectionnement à la lecture. Ils se contentent alors de la combinatoire, sans qu'il y ait véritablement accès au sens de la phrase et du texte. La fonction utilitariste de la lecture est alors très prégnante.

L'exploitation de contes, de romans, de fiction, de textes qui font appel à l'imagination reste délicate mais importante. En effet, la plupart des Voyageurs ne distinguent pas spontanément la fiction et la réalité. Ainsi, les informations et les fictions télévisuelles arrivent à se confondre. Le feuilleton "*l'insti*" a eu souvent des retombées négatives auprès des parents car les problèmes de discriminations et de violence à l'école y étaient stigmatisés. L'information des journaux télévisés est prise comme une entité. Suite aux attentats du 11 septembre 2001 ou à la crise de la grippe aviaire, les craintes au sein des groupes familiaux ont été beaucoup plus fortes que dans le reste de la population.

Cette observation permet de relativiser les objectifs des apprenants et des formateurs. En effet, au-delà des intentions, il y a à considérer ce rapport au monde dans son caractère fusionnel et l'intérêt de développer un rapport à l'écrit qui donne à comprendre différemment, avec discernement, le monde dans lequel nous vivons tous. C'est pourquoi il est essentiel d'introduire dans les objectifs qui guident la démarche de formation la dimension émancipatrice de la lecture et de l'écrit. Les journaux proposés, par exemple pour nouer le lien avant le temps de formation proprement dit, trouvent d'ailleurs résonance chez les Voyageurs. Dans cet esprit, certains formateurs ont choisi de terminer chaque séance par une lecture à haute voix d'un conte. L'initiative retient facilement l'attention des apprenants.

Les objectifs de formation des Voyageurs sont liés avant tout à l'apprentissage de la lecture. Le rapport avec la production d'écrit est encore distant. Peu de Voyageurs investissent vraiment l'écriture comme vecteur de communication d'un message. La communication orale est permanente au sein et entre les groupes familiaux. Les informations circulent rapidement. Le réseau social est entretenu par des échanges perpétuels. Les formateurs notent que les jeunes Voyageurs utilisent facilement les *textos* pour communiquer.

Les objectifs ne diffèrent donc pas vraiment des actions pour les personnes en situation d'illettrisme. Il s'agit surtout d'un apprentissage de la lecture en lien avec des besoins quotidiens. En revanche, les Voyageurs ont l'impression d'être les seuls à être dans cette situation et la revendiqueraient presque comme un trait identitaire fort : ils assument leur situation d'illettrisme comme une reconnaissance culturelle. Aussi ne développent-ils pas des stratégies de contournement par rapport à l'usage de l'écrit comme certains *gadjé*.

La maîtrise de l'écrit pourrait même passer pour une trahison. On rencontre encore là une forme de conflit de loyauté que peut vivre l'apprenant adulte (ou enfant) par rapport au groupe.

Les objectifs peuvent également être liés aux motivations des personnes, tels que la recherche de statuts sociaux conditionnés par une certaine maîtrise de l'écrit : la motivation principale actuelle semble être l'accès à la formation de pasteur, dans certains cas. Quelques fois, se présentent des motivations professionnelles liées à des intentions précises : posséder les outils pour monter une entreprise (travail en plein air : élevage canin, espaces verts, bâtiment, peinture de façades...). Ils ne cherchent pas à se former pour obtenir une qualification ou un métier, mais bien pour exercer une activité économique, rémunératrice.

Les démarches pédagogiques et les outils privilégiés

Travailler, manipuler, agir sur les notions à apprendre, plutôt que passer par la théorie ou par "la leçon." : c'est la démarche privilégiée dans les actions présentées. Les formateurs signalent que cette démarche est courante avec les personnes en situation d'illettrisme. Pour leur part, les Voyageurs s'inscrivent en général dans un rapport particulier aux apprentissages. L'apprentissage d'une activité s'effectue souvent par observation et mimétisme. Cela correspond à la prédominance de l'oral et à une *culture du geste*. La cuisine par exemple est une pratique très coutumière difficile à formaliser sous forme de recettes.

Dans la vie d'un groupe de formation, les formateurs insistent sur la vigilance à avoir par rapport à la coopération entre les voyageurs, valeur essentielle, qui peut parfois masquer les compétences ou les manques des uns et des autres. En effet, le fonctionnement des groupes de Voyageurs s'appuie sur la complémentarité des compétences de ses membres.

Quelques invariants dans la démarche des formateurs :

- Démarrer sur ce qu'ils savent : pas dans la transmission théorique mais dans la construction par l'action de l'apprenant.
- Terminer chaque séance en permettant à chacun d'avoir le sentiment (et d'exprimer) qu'il a appris quelque chose. Le formateur vérifie avec chacun ce qu'il a réellement appris, même très modestement.
- S'appuyer sur le groupe mais en même temps faire exister l'individu dans ses apprentissages avec des mises en commun.
- Passer directement à la valeur des lettres (leur nom n'est pas travaillé).
- Laisser des traces écrites que le Voyageur pourra relire seul en autonomie.
- ...

Les méthodes mises en œuvre sont les mêmes que celles utilisées avec des *gadjé* en situation d'illettrisme : supports de la vie quotidienne, *Lettris*, *Assimo*, *Des mots pour dire...* Il existe peu d'outils spécifiques, les adaptations existantes concernant surtout la présentation des modes de vie ou le vocabulaire supposé distinctif des Voyageurs. Une action utilise la méthode *Kiko* conçue spécialement pour les Voyageurs adultes. Dès la première séance, les personnes repartent avec des acquisitions afin de répondre à la demande d'efficacité immédiate, ce qui constitue effectivement un point de départ motivant pour la suite.

RECOMMANDATIONS POUR METTRE EN PLACE ET DEVELOPPER DES ACTIONS D'APPRENTISSAGE DE L'ECRIT AVEC DES ADULTES VOYAGEURS

1. Intégrer les actions dans le cadre des *Schémas départementaux d'Accueil et d'habitat des Gens du Voyage*.
2. Définir précisément les objectifs de l'action à tous les niveaux : prescripteurs et financeurs, organismes de formation, formateurs et personnes concernées.
3. Associer les différents partenaires et organiser ainsi la cohérence et l'évaluation des actions par l'intermédiaire d'un comité ou d'un groupe de travail *ad hoc*.
4. Travailler en intégrant la perspective d'un accompagnement des stagiaires inscrits dans l'action spécifique vers les formations de droit commun.
5. Inscrire les actions dans la durée en prévoyant les moyens matériels et humains qui les accompagnent.
6. Préciser le rôle du *réfèrent* sur les terrains : fonctions, modes d'intervention, limites, organisation de relais, recours à d'autres professionnels, etc.
7. Tenir compte du *conflit de loyauté* (adultes/adultes, adultes/enfants) dans ses dimensions sociales et psychologiques.
8. S'appuyer sur la dynamique des différents statuts auxquels peuvent se référer les personnes, sans remettre en cause l'identité de Voyageur : par exemple, le statut de "*parent d'élève*" peut faciliter l'engagement dans des activités d'apprentissage de l'écrit.
9. Prendre en compte, dans toutes les actions, la perception par les Voyageurs des notions de *temps* et d'*espace*.
10. Engager les actions en utilisant la motivation de l'accès par les *écrits fonctionnels* pour ouvrir sur d'autres dimensions : culturelles, spatio-temporelles et citoyennes.
11. Se donner l'ambition d'accueillir dans une action spécifiquement prévue en direction des Voyageurs, toute personne intéressée par sa thématique
12. Utiliser les dynamiques positives et les *bonnes pratiques* repérées dans les actions spécifiques "Voyageurs" pour les mettre en œuvre en direction d'autres personnes en situation d'illettrisme.

COMPETENCES ATTENDUES D'UN FORMATEUR POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ACTION D'ACCOMPAGNEMENT DE VOYAGEURS ADULTES VERS L'ECRIT

1. Connaître les Voyageurs dans leurs diversités.
2. Connaître et maîtriser les démarches d'apprentissage de l'écrit : élaborer des projets individuels de formation, choisir des outils adaptés, etc.
3. Connaître les services auxquels s'adressent les Voyageurs (système scolaire, municipalité, services et organismes sociaux, etc.)
4. S'adapter à des espaces particuliers de travail sur des aires d'accueil, dans des structures fixes ou mobiles.
5. Savoir adapter le projet de formation à l'appréhension du temps par les Voyageurs : rythme de la journée, de la semaine ; succession des périodes dans l'année liées aux activités, aux déplacements et aux événements familiaux.
6. Etre capable de travailler en réseau avec d'autres professionnels, de tenir un rôle de *référent* aussi bien pour eux que pour les Voyageurs, tout en conservant une posture de formateur.
7. Savoir évaluer les acquis des apprenants en intégrant la possible variabilité de leurs performances à court et à moyen terme pour maintenir une nécessaire ambition dans les objectifs.

REMERCIEMENTS

L'Atelier Régional Auvergne du Forum Permanent des Pratiques 2007 impulsé par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme a été développé grâce à l'appui de la Chargée de Mission Régionale Auvergne de l'ANLCI, Karine Ledoux (DRTEFP) et de la Directrice du Centre Ressources Illettrisme Auvergne, Danielle Aspert.

Les quatre praticiens : Jérôme Joulia (Aire de la Touête à Saint-Flour, Centre Communal d'Action Social), Stéphane Gardé (Aires d'accueil du Puy-de-Dôme, CRI Auvergne), Michèle Marcu (Aire des Dinandiers à Aurillac, GRETA des Monts du Cantal), Oumar Sow (Ecole Publique Joliot-Curie, Tulle, Foyer des Jeunes Travailleurs), ont apporté leurs savoir-faire, leurs expériences, leurs analyses et leur enthousiasme qui font la matière de ce document. Que toutes et tous en soient chaleureusement remerciés.

ANNEXES

Alphabétisation sur l'aire d'accueil des gens du voyage d'Aurillac

1 / Contexte local de la mise en place de l'action de formation

Commanditaire Initiateur	Conseil Général du Cantal - 15		
Opérateur	Gréta des Monts du Cantal - Aurillac		
Lieu de la mise en place	Aire d'Accueil des Dinandiers - Aurillac		
Formatrice référente	Michèle MARCU		
Personnes concernées	Nombre d'hommes : 15	Dont 16/25 ans : 12	
	Nombre de femmes : 2	Plus de 25 ans : 5	
	Total : 17		
Évolution du nombre de personnes concernées*	Depuis trois ans : stable		

Les objectifs :

- **Amener les adultes à acquérir des connaissances en vue de devenir autonomes dans la vie quotidienne à travers des écrits fonctionnels.**
- **Les préparer au code de la route en tenant compte de leur situation d'illettrisme.**
- **Prévenir l'échec scolaire.**

Les partenaires internes

- **Conseil Général du Cantal**
- **Gréta des Monts du Cantal - Aurillac**

Les partenaires externes

- **Comité de lutte contre l'illettrisme**
- **Deux animateurs de l'Aire d'Accueil des Dinandiers**

Descriptif de l'action :

Trois actions spécifiques sont menées :

- **Alphabétisation et préparation au code de la route pour les adultes.**
- **L'aide aux devoirs pour les enfants scolarisés sur l'Aire d'Accueil.**
- **L'aide aux devoirs pour les primaires et collégiens scolarisés au centre ville.**

Les interventions se déroulent deux demi-journées par semaine (l'après-midi) dans les locaux de la CABA (Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac) sur l'Aire d'Accueil.

Les adultes peuvent ainsi venir suivant leurs disponibilités et leurs

attentes, soit pour préparer l'examen de Pasteur, soit pour passer le code de la route ou tout simplement pour essayer d'améliorer leur maîtrise de la lecture et de l'écriture.

Les cours sont dispensés en groupe, mais complètement individualisés.

Tous les supports sont utilisés (supports papiers, CD ROM, courriers, petites annonces, bible..).

Les moyens en oeuvre	Les moyens en personnel à l'interne : 1 formatrice GRETA	Les extérieurs : 2 animateurs de l'Aire d'accueil
	Les moyens matériels : 1 salle dédiée 5 ordinateurs	
	Les moyens financiers	Les partenaires financiers ❖ Conseil Général du Cantal

3 / Mode d'évaluation de l'action, bilan et suites possibles

Quels sont les éléments qui ont facilité la mise en place de l'action		
Au niveau des personnes - Action menée l'après-midi pour toucher le maximum de stagiaires.	Au niveau des intervenants - Mise en place du dispositif très facilité grâce à l'aide des deux animateurs de l'Aire.	Au niveau des partenaires
Quels ont été les freins et quelles réponses ont été apportées ?		
Les freins : <ul style="list-style-type: none"> Les gens du voyage sont mobiles donc problème d'assiduité. Ils vivent dans l'instant présent, ils désirent tout instantanément d'où un problème de persévérance. 	Les réponses	
Quel est le bilan de l'action à ce jour ?		
<ul style="list-style-type: none"> L'action est reconduite tous les ans ce qui entraîne une bonne fréquentation et un effectif stable malgré leur mode de vie. 		

Perspectives (extension, généralisation, autres personnes, accès aux formations de droit commun, ouverture de l'action aux "non voyageurs", etc.)

- **Les actions menées sur le terrain sont complètement transférables à toutes les populations en difficultés avec la langue française, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.**

Le fait d'intervenir sur l'Aire les conduit petit à petit à vouloir participer aux formations de droit commun.

Par exemple, cette année à Aurillac, deux jeunes filles de moins de 26 ans ont intégré une formation à l'Ecole de la Deuxième Chance (E2c).

Ceci n'aurait pas pu être possible il y a quelques années sans un dispositif d'accompagnement pérenne.

Gestion et Animation de L'Aire de la Touète – St Flour (15)

Contexte local de la mise en place de l'action

Commanditaire : Mairie de Saint Flour - Cantal	
Opérateur : CCAS - Mairie de Saint Flour	
Lieu de mise en place de l'action : Bureau d'accueil de l'Aire de la Touète	
Formateur / Référent : Jérôme JOULIA (Animateur / Régisseur)	
Personnes Concernées	Entre 80 et 150 personnes, pratiquement toutes allocataires du Revenu Minimum d'Insertion.

Description de l'action

<p>Les objectifs : Créer du lien entre les administrations et les gens du voyage, faciliter et optimiser les actions menées sur l'aire. Favoriser la communication entre les parents d'élèves et les écoles (médiation, aides aux devoirs).</p>	
<p>Les partenaires internes : Centre Communal d'Action Social et les services techniques de la ville.</p>	<p>Les partenaires externes : Assistantes sociales de secteur, travailleurs sociaux RMI, PMI, Sous-préfecture, Conseil Général du Cantal.</p>
<p>Descriptif de l'action : Je travaille sur l'Aire d'accueil entre 08h00 et 18h00. J'accueille les gens du voyage dans mon bureau tout au long de l'année. Je les guide vers les différentes structures en fonction de leurs problèmes. Je favorise la mise en place d'action (visite de la PMI, action d'alphabétisation, atelier couture, activités scolaires sur l'aire, ramassage scolaire ...), et je règle les problèmes qui peuvent survenir avec les personnes. J'interviens aussi dans le cadre de « l'aide aux devoirs », cela me permet d'avoir un lien étroit avec les enfants, et donc de pouvoir « prendre la température » au niveau de la fréquentation scolaire ainsi que la motivation des enfants. Les parents sont de plus en plus impliqués et profitent de l'aide aux devoirs pour se renseigner sur les progrès réalisés par leurs enfants (aide à la parentalité).</p>	

Eléments ayant facilité la mise en place de l'action		
<p>Au niveau des personnes : Les gens du voyage sont, en général, plus agréables dans les administrations car ils se présentent systématiquement dans les bons bureaux et donc, trouvent des solutions à leurs problèmes.</p>	<p>Au niveau des intervenants : Il y a moins d'appréhension de la part des intervenants depuis que je suis là. Je pense que ma présence facilite le travail des personnes extérieures lors de leurs actions sur le site.</p>	<p>Au niveau des partenaires : La médiation est de plus en plus efficace et donc de plus en plus utilisée. On peut, de cette manière, estomper la lourdeur administrative, et régler rapidement des problèmes qui végètent depuis longtemps.</p>
Quels ont été les freins et quelles réponses ont été apportées ?		
<p>Les freins : Le fait que j'ai un rapport d'argent avec eux pose souvent des problèmes. Cela rend moins efficace mon travail de médiation. Pour beaucoup de gens du voyage l'illettrisme est un trait culturel : « nous sommes des gens du voyage, donc nous ne savons pas lire ».</p>	<p>Les réponses : Je suis de plus en plus référent pour les administrations. Je suis souvent sollicité car j'ai des informations claires et mises à jour. Je mets moins de temps que les autres à avoir les renseignements souhaités.</p>	
Quel est le bilan à ce jour ?		
<p>La fréquentation de l'école est meilleure d'année en année, et le niveau des enfants ne cesse de croître. L'aide aux devoirs permet aux élèves qui sont intégrés dans la classe d'âge qui leur correspond, d'être moins marginalisés, car ils ont fait leurs devoirs, ont pu être aidés lorsqu'ils en avaient besoin, et ne sont donc plus en situation d'échec systématique. Ma présence à certaines sorties scolaires fait que les parents ont moins d'appréhension à les laisser partir.</p>		
<p>Points positifs (fort, les intérêts) : La pérennité des emplois est quelque chose d'important car les gens du voyage mettent du temps à faire confiance. Les enfants et leurs parents sont de plus en plus sensibles à l'école, à ce qu'elle peut leur apporter et sont, de ce fait, exigeants sur la qualité du service proposé. Le travail sur la scolarisation, et la médiation avec les forces de l'ordre favorise la prévention de la délinquance.</p>	<p>Les ombres (points faibles) : Le problème avec les gens du voyage est que sur le plan éducatif, ils sont très fluctuants. Très souvent lorsque l'on pense avoir gagné dans un domaine, on se concentre sur autre chose, et on se rend compte qu'il faut recommencer le travail déjà effectué. Il faut sans cesse s'adapter. Les résultats sont malheureusement précaires.</p>	



LA SOURIS VERTE
Véhicule multimédia itinérant

1 / Contexte local de la mise en place de l'action de formation

Commanditaire	Conseil Général du Puy-de-Dôme - 63	
Opérateur	Centre Ressources Illettrisme Auvergne	
Lieu de la mise en place	Département du Puy-de-Dôme (terrains et aires d'accueils)	
Référent	Stéphane GARDE (chargé de projets)	
Personnes concernées	Les Gens du Voyage adultes (+ de 16 ans), semi-sédentaires, percevant le RMI/minima-sociaux	
Evolution du nombre de personnes concernées	2005 : 160 interventions environ 1200 visites, dont 32% dans une démarche d'apprentissage	2006 : 160 interventions environ 3000 visites, dont 37% dans une démarche d'apprentissage

2 / Description de l'action

<p>Les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser aux savoirs de base et à la culture en général, et ainsi favoriser l'accès à l'écrit • Accompagner la mise en œuvre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Puy-de-Dôme • Participer au développement d'une dynamique sociale au sein des aires d'accueil
<p>Les partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil Général du Puy-de-Dôme • Ecole Itinérante du Puy-de-Dôme • Association de Gestion du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage du Puy-de-Dôme (AGSGV 63) • Service Social Gens du Voyage
<p>Descriptif de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fréquence d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> - 80 journées conventionnées à l'année (réparties sur deux jours/semaine) - 2 sites par jour d'intervention (un le matin, un l'après-midi)

- **Organisation spatiale :**

- **A l'extérieur du camion : « autour de la lecture »**

. Table de jardin + chaises + « cafetière pédagogique » + « coin presse »
(La Montagne, INFO 63, Paru Vendu, Riom Annonces, Puy-de-Dôme en mouvement, Exclusif, Monde Tsigane...)
 C'est un lieu d'échange et de discussion, de rencontre interculturelle, passerelle entre le terrain et le camion.



- **A l'intérieur du camion : lieux de « sensibilisation »**

. Une table + chaises + un ordinateur portable + imprimante (travail en petit groupe)



ordinateur portable + imprimante (travail en petit groupe)

. Une banquette + chaises + un ordinateur portable (travail en petit groupe)
 . un ordinateur fixe (travail en individuel)



- **Supports d'apprentissage : (vie quotidienne, documents fonctionnels, outils pédagogiques)**

- **Lecture et compréhension** (courriers administratifs et divers, annuaires, plans et cartes, modes d'emploi, petites annonces, calendriers...)
- **Ateliers d'écriture** (courriers divers, productions personnelles, petites annonces, cartes de visites, mots croisés, sudoku...)
- **Informatique** (initiation : traitement de texte, traitement de son, traitement d'images, Internet... ; logiciels d'apprentissage : Code de la route, Lettris, Assimo)

1, Assimo 2, Assimo espace/temps...)

• **Démarche :**

Susciter, redonner, entretenir le goût de l'écrit, mais aussi favoriser la découverte, l'utilisation des nouvelles technologies, et ainsi promouvoir des approches diverses basées sur la curiosité, le plaisir et les échanges culturels.

Faire en sorte que chaque situation de la vie quotidienne se transforme en occasion, puis en démarche d'apprentissage.

Les moyens en oeuvre	Les moyens en personnel :
	<ul style="list-style-type: none"> • deux formateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Stéphane GARDE - Marjolaine LAUZEL
	Les moyens matériels :
	<ul style="list-style-type: none"> • Véhicule multimédia itinérant (<i>Renault Master aménagé</i>)
	

3 / Mode d'évaluation de l'action, bilan

Quels sont les éléments qui ont facilité la mise en place de l'action	
<p>Au niveau des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance du référent - la démarche de mise en place de l'action 	<p>Au niveau des intervenants</p> <ul style="list-style-type: none"> - personne-ressource, membre de l'équipe connaissant la culture tsigane, connue et reconnue des familles
Quels ont été les freins et quelles réponses ont été apportées ?	
<p>Les freins</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présence éventuelle des enfants : lorsqu'ils ne sont pas à l'école (ex : en période de vacances scolaires). L'action étant réservée aux plus de 16 ans, s'ils en bénéficiaient, les adultes s'effaceraient pour leur laisser la place. 	<p>Les réponses</p> <ul style="list-style-type: none"> - associer les adultes afin d'expliquer aux enfants qu'il n'est pas possible de les recevoir (en leur indiquant les raisons) <p>lorsque les adultes demandent eux-mêmes aux enfants de descendre du camion, alors ils se sont véritablement appropriés l'action.</p>

Quel est le bilan de l'action à ce jour ?	

- la fréquentation importante est le résultat d'une démarche de mise en oeuvre concertée, d'un mode d'intervention réfléchi.
- Aujourd'hui, des personnes d'autres stationnements que ceux où nous intervenons, nous sollicitent afin de bénéficier de l'action.
- Le test d'Internet sans fil durant deux mois a favorisé la venue importante des plus de 25 ans.
- La Souris Verte a permis de créer une réelle dynamique au sein des lieux de stationnement où elle intervient.
- Des résultats tangibles en terme d'acquisitions existent (obtention du permis de conduire par exemple).

Favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture auprès des Gens du voyage sédentarisés

1 / Contexte local de la mise en place de l'action de formation

Commanditaire Initiateur	Équipe éducative de l'école Joliot-Curie, à Tulle - Corrèze		
Opérateur	FJT Tulle Formation		
Lieu de la mise en place	Salle dédiée dans l'école		
Formateur référent	Oumar SOW		
Personnes concernées	Nombre d'hommes : 5	Dont 18/25 ans : 3	
	Nombre de femmes : 7	Dont 18/25 ans : 3	
	Total : 12		
Évolution du nombre de personnes concernées*	Début en novembre 2005 : 7	Comité de pilotage en mai 2006 : 11	Janvier 2007: 12

* certaines personnes sont absentes (emploi, maternité) mais restent inscrites et reviennent dès que possible, deux d'entre elles cumulent emploi (aidé) et participation à l'action grâce à l'aménagement de leur temps de travail accepté par leurs employeurs.

2 / Description de l'action

<p>Les objectifs</p> <p>Favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture auprès de Gens du Voyage sédentarisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Rétablir un rapport plus positif avec l'écrit : presque tous les participants ont été scolarisés dans cette même école et gardent de cette expérience des souvenirs plutôt négatifs. ◆ Rapprocher les parents de la scolarité de leurs enfants, les aider à devenir des "parents –parents d'élèves" : nous avons affaire à de bons parents aimants et entièrement disponibles mais qui s'effacent dès qu'il s'agit du travail scolaire des enfants, notamment à la maison. ◆ Amorcer une insertion professionnelle : tous ces participants sédentarisés sont dans le dispositif RMI et la construction de leurs projets professionnels – ils s'en rendent compte - est rendue compliquée par leurs difficultés en lecture – écriture. 	
<p>Les partenaires internes</p> <p>Équipe pédagogique du FJT Formation Équipe éducative de l'école Joliot-Curie</p>	<p>Les partenaires externes</p> <p>Travailleurs sociaux (CCAS, CMSD) Employeurs Médiathèque de Tulle</p>

Descriptif de l'action

Chaque mercredi matin, les parents, après avoir déposé les enfants, restent dans l'école et rejoignent le formateur dans une salle dédiée.

Les niveaux étant très hétérogènes, le travail est à la fois collectif (particulièrement en communication orale) et individualisé. Travail sur papier crayon et informatique.

Avec ce public, les documents de la vie quotidienne et les situations concrètes rapportées par les participants eux-mêmes (courrier, étiquette, liste de course, ...) sont des supports pédagogiques efficaces et complémentaires des outils plus classiques.

Les moyens en oeuvre	Les moyens en personnel	A l'interne
		Les extérieurs
	Les moyens matériels : Mise à disposition d'une salle.	
	Les moyens financiers	Les partenaires financiers <ul style="list-style-type: none">◆ Conseil Général◆ Droits des Femmes

3 / Mode d'évaluation de l'action, bilan et suites possibles

Quel est le bilan de l'action à ce jour ?

- Continuité : l'action en est à sa deuxième année (elle suit le calendrier scolaire), les participants restent fidèles et motivés même si l'on sent que rien n'est acquis (le moindre évènement familial peut entraîner l'absence de tout le groupe).
- Les parents ouvrent les cartables à la maison et certains partagent les livres des enfants
- Il est prévu d'organiser dans l'école une journée de découverte culturelle sur les Gens du Voyage (exposition, initiation des enfants au métier de rempailleur par des parents).
- L'action est ouverte à tous les parents d'élèves de l'école, il n'y a certes pas encore de participant hors Gens du Voyage mais elle semble bien repérée par tous et c'est là un axe de travail à développer.

LEXIQUE

Rappel succinct pour guider le lecteur ...

Tsigane	Terme générique sous lequel est parfois désigné l'ensemble des groupes de Voyageurs, originaires de l'Inde ou ayant vécu des échanges avec ces groupes. Les personnes concernées utilisent rarement ce mot pour se désigner elles-mêmes.
Voyageur	Terme qui recouvre les mêmes groupes que la définition précédente. Elle est parfois utilisée pour se nommer par les personnes elles-mêmes. On peut rester un voyageur, même en étant "sédentarisé".
Gens du voyage	Terme utilisé par les non-Voyageurs, recouvrant les différents groupes tziganes, mais aussi les bateliers, les forains, les gens du cirque...
Rom (ou Rrom)	Groupe originaire de l'Inde qui a longtemps séjourné en Europe de l'Est. Se répartit dans plusieurs sous-groupes : Kaldéras, Lovara, Jugoslav ...
Sinti	Groupe originaire de l'Inde qui a séjourné dans les pays alémaniques (Allemagne, Suisse, Autriche, Italie du nord). Deux principaux sous-groupes : les Sinto-Piémontais et les Manouches .
Gitan	Groupe originaire de l'Inde qui a longtemps séjourné en Espagne (particulièrement en Catalogne). Deux sous-groupes : les Andalous et les Catalans.
Yéniche	Groupe qui ne serait pas originaire de l'Inde (sans certitude) mais des régions alémaniques. Les Yéniches auraient pris la route lors du passage de Tziganes et adopté une partie de leur mode de vie. Ils se considèrent et sont considérés comme des Voyageurs.
Sédentaire	Terme générique utilisé par les non-Voyageurs pour désigner ceux que les Voyageurs ne reconnaissent pas comme des leurs.
Paysan ou Gadjó (Gadjé au pluriel)	Synonyme de sédentaire, terme utilisé par les Voyageurs. Les Manouches et les Roms emploient le terme de Gadjó , les Gitans celui de Payo
Pentecôtisme	Croyance religieuse développée parmi les Tziganes depuis plus de quarante ans. Elle est diffusée par la <i>Mission Evangélique Tzigane</i> affiliée à la Fédération Protestante de France. Plus du tiers des Tziganes sont devenus pentecôtistes.
Choula	Mot manouche désignant l'école.

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Ouvrages

ASSEO Henriette, *Les Tsiganes, une destinée européenne*, Gallimard, Paris, 1994

BORDIGONI Marc, *Les Gitans*, Le Cavalier Bleu éditions, Paris, 2007

DELSOUC Michel, *Tsiganes, qui sont-ils ? D'une approche stéréotypée à une approche socio-ethnologique*, Les Cahiers du CRDP Midi-Pyrénées, 2005

FILHOL Emmanuel, *La France et les Tsiganes*, ICEM Freinet, Mouans-Sartoux, 2006

LIEGEOIS Jean-Pierre, *Roma, Tsiganes, Voyageurs*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1994

PINNA, Bernard (coord.), TOUAHMIA, Karim (coord.), *Tsiganes et gens du voyage : du terrain à l'école*, CRDP d'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1998

REYNIERS Alain, *Tsigane heureux, si tu es libre !*, éditions de l'Unesco, Paris, 1998

VALET Joseph, *Contes manouches tomes 1 et 2*, chez l'auteur, Clermont-Ferrand

VAUX DE FOLETIER François, *Mille ans d'histoire des Tsiganes*, Fayard, Paris, 1971

WILLIAMS Patrick, *Nous, on n'en parle pas - Les vivants et les morts chez les Manouches*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1993

WILLIAMS Patrick, *Tsiganes : identité, évolution*, Syros Alternatives, Paris, 1989

Ressources en ligne

BENICOURT Fernand, FALCK Louise, LAURENT-FAHIER Arlette, *Sortir de l'illettrisme : un défi relevé par des Tsiganes*

<http://www.cndp.fr/RevueVEI/87/MigFo87-16.htm>

Conseil de l'Europe, Forum des Roms et des Gens du Voyage

<http://www.coe.int/T/DG3/RomaTravellers/Default-fr.asp>

Un site ressource pour les formateurs

<http://www.dromesqere.net/>

Une revue essentielle : *Etudes tsiganes*

<http://www.etudestsiganes.asso.fr/accueil.htm>

Une Fédération d'associations de Voyageurs ou solidaires des Voyageurs

<http://www.fnasat.asso.fr/>

<u>Composition du groupe :</u>		
DAUBANNAY Maurice	23, rue d'Aubière 63170 PERIGNAT-LES-SARLIEVE	Expert (IA-IPR honoraire, chargé de la coordination de la scolarisation des jeunes voyageurs jusqu'en 2002) - Vice-président de l'Association pour la Gestion du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage (AGSGV-63) - Président de l'Association pour la Promotion des Gitans et Voyageurs en Auvergne (APGVA)
GARDE Stéphane	CRI Auvergne 60 av. de l'Union Soviétique 63000 Clermont-Ferrand	Praticien, référent de l'action menée avec le camion « la souris verte », sur 4 terrains ou aires d'accueil (Puy de Dôme)
JOULIA Jérôme	Mairie de Saint Flour - CCAS Hôtel de Ville Place d'Armes 15100 SAINT FLOUR	Gestionnaire-animateur de l'aire d'accueil de la Touète, à Saint - Flour (Cantal)
MARCU Michèle	GRETA des Monts du Cantal 10 rue du docteur Chibret 15000 AURILLAC	Praticienne intervenant en formation, sur l'aire des Dinandiers, à Aurillac (Cantal)
SOW Oumar	FJT Tulle 25 quai Gabriel Péri 19000 TULLE	Praticien, intervenant dans le cadre d'une sensibilisation des parents à la scolarité de leurs enfants, Tulle (Corrèze)
TOUAHMIA Karim	40, av du Maréchal Leclerc 63110 BEAUMONT	Expert - Inspecteur de l'Education Nationale de Thiers (Puy de Dôme) Coordonnateur départemental de la scolarisation des enfants du voyage
<u>Suivi du groupe :</u>		
ASPERT Danielle	Centre Ressources Illettrisme Auvergne 60 av. de l'Union Soviétique 63000 Clermont-Ferrand	Directrice
LEDOUX Karine	DRTEFP Auvergne 63 Bd François Mitterrand 63011 Clermont-Ferrand cedex	Chargée de mission régionale Illettrisme AUVERGNE



A U V E R G N E

Lutte contre l'illettrisme - Forum Permanent des Pratiques
INVITATION **Jeudi 8 mars 2007 matin**

Rencontre technique régionale
Accompagnement des gens du voyage - adultes - à l'écrit

Lieu: DRASS – Salle Grande Limagne – 60, av de l'union Soviétique – Clermont-Fd

Cette **rencontre technique régionale** s'inscrit dans la démarche du « Forum permanent des pratiques – (FPP) » organisée par l'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme (ANLCI) avec le concours du FSE afin de rendre opérationnelle la mutualisation de bonnes pratiques. Une déclinaison du FPP est prévue dans chaque région.

Le thème retenu pour la région Auvergne est :

« Accompagner les gens du voyage – adultes – vers l'écrit ».

Concrètement, il s'agit de mettre en œuvre un processus collaboratif d'échanges, de formalisation et de développement centré sur une pratique de prévention ou de lutte contre l'illettrisme. Le forum en région Auvergne est organisé par le Centre Ressource Illettrisme (Danielle ASPERT, directrice du CRI) en lien avec la DRTEFP Auvergne (Karine LEDOUX, chargée de mission régionale illettrisme).

Le forum en région s'articule autour de 3 axes :

1/ Atelier régional des praticiens : six réunions de travail ont été programmées entre novembre 2006 et mars 2007. L'atelier réunit des praticiens accompagnés par deux experts sur la thématique de l'accompagnement des gens du voyage – adultes – vers l'écrit.

2/ Rencontre technique interdépartementale : le 22 janvier 2007

Sur la base des travaux présentés par les 2 experts et les praticiens, cette rencontre a permis d'échanger avec les participants pour enrichir les travaux autour de la thématique proposée.

3/ Réunion technique de restitution régionale : le 8 mars 2007

Cette rencontre permettra de restituer les travaux formalisés sur la pratique de l'« accompagnement des gens du voyage – adultes – vers l'écrit » avant d'être diffusée au niveau régional et national. Le document produit servira à valoriser les expériences, à comprendre leur mise en œuvre, à les mutualiser.

Lieu de la rencontre : DRASS – Salle Grande Limagne – 60, av de l'union Soviétique – Clermont-Fd

Clermont Ferrand, le : 15/02/2007

**Le Directeur Régional
du Travail, de l'Emploi et de
la Formation Professionnelle,**

Pascal BODIN

**La Présidente
du CRI,**

Annie MAYADE

Région Auvergne

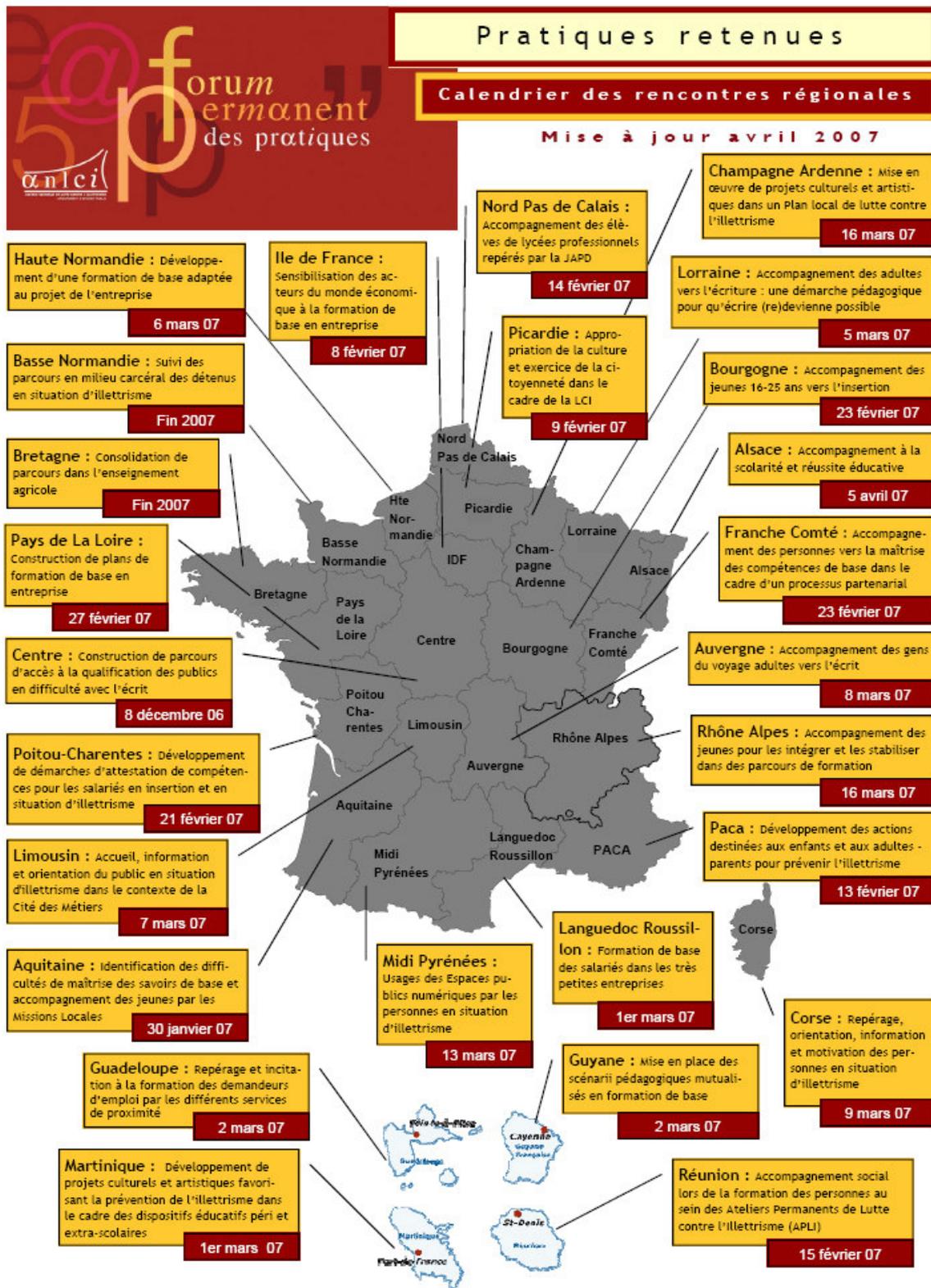
Accompagnement des gens du voyage adultes vers l'écrit

- 09 h 30 : ACCUEIL**
- 10 h 00 : Ouverture et présentation générale**
DRTEFP : Pascal BODIN, Directeur Régional - Karine LEDOUX, Chargée de mission régionale illettrisme. Politique régionale de lutte contre l'illettrisme.
DRASS : Gérard COUDERT, chargé du dossier illettrisme
ANLCI : Marie Thérèse GEFROY, Directrice ; Emmanuelle UNAL Chargée de mission. Politique nationale de lutte contre l'illettrisme.
- 10 h 50 : Intervention du CRI Auvergne** : Danielle ASPERT, directrice
Présentation du CRI – Choix de la thématique
- 11 h 00 : Restitution de la pratique «Accompagnement des gens du voyage – adultes » – à l'écrit Intervention des deux experts** : Karim TOUJAHMIA et Maurice DAUBANNAY
- 12 h 00 : Echanges avec les participants**
- 12 h 30 : Clôture puis repas pris en commun**

Agence Nationale
de Lutte Contre l'Illettrisme

mars 2007

www.anlci.gouv.fr



Rencontre nationale à Lyon du 20 au 22 juin 2007

www.anlci.gouv.fr

ANLCI - 1 place de l'école - BP 7082 - 69348 Lyon cedex 07 - 04 37 37 16 80 (fax : 16 81)
 Contact : Elie Maroun, responsable de projet : elie.maroun@anlci.fr





« Réunir pour mieux agir »

Groupement d'intérêt public, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme mobilise et travaille avec ceux qui agissent et peuvent agir au niveau institutionnel et sur le terrain pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Son rôle est de fédérer et d'optimiser les énergies, les actions et les moyens de tous ces décideurs et acteurs pour accroître l'efficacité et la visibilité de leur engagement.

L'ANLCI est chargée de promouvoir, au niveau national, régional et local, toutes les actions concourant à mesurer, prévenir et agir contre l'illettrisme et à favoriser l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base.

Structure souple réunissant partenaires publics et privés, elle organise le partage du travail, dans le cadre des compétences et champs d'intervention propres à chacun, afin que tous puissent prendre part à une action commune et concertée pour faire reculer de façon significative l'illettrisme sur tous les territoires.

L'ANLCI fédère et optimise les moyens mobilisés par l'État, les collectivités territoriales, les entreprises et la société civile dans la lutte contre l'illettrisme.

L'ANLCI accompagne et aide les acteurs qui réalisent des actions de lutte contre l'illettrisme à se professionnaliser et à développer leurs compétences.

Avec le concours du Fonds Social Européen

Avec l'appui financier de nos partenaires :

